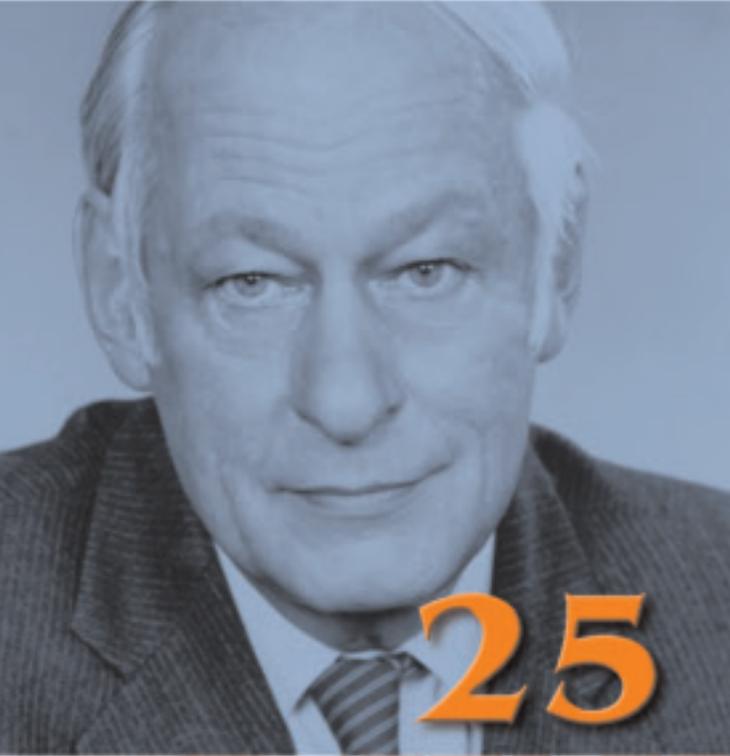
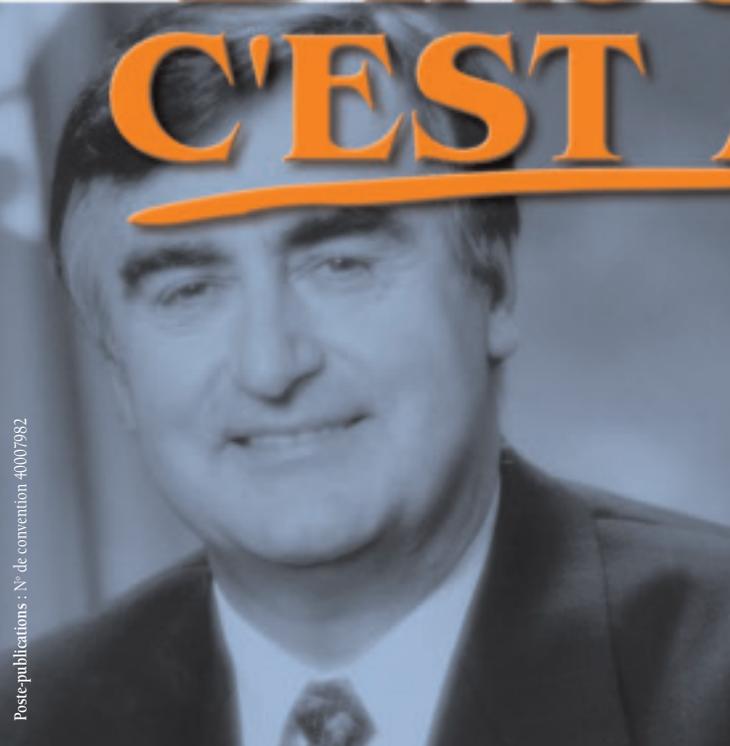


Quoi de neuf ?

Revue de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec
VOLUME 30, NUMÉRO 1 • SEPTEMBRE - OCTOBRE 2007 www.araq.qc.net



25 ANS D'INJUSTICE, C'EST ASSEZ !



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)



Photo : Paul Chamberland

Sommaire

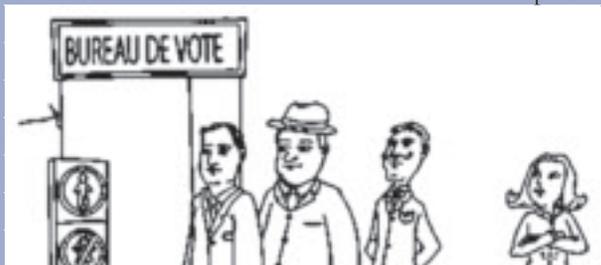
Dossier Indexation : Une revendication historique légitime

p. 14



Condition des femmes : Pour l'égalité entre les femmes et les hommes

p. 8



Vers le Congrès 2008 : Congrès CSQ

p. 12



Condition des hommes :

Des nouvelles des hommes p. 10

Sondage : Enquête de l'A.R.E.Q. p. 11

Lire et faire lire : Lecture aux tout-petits p. 22

Chroniques

Le fin mot p. 3

Opinion du lecteur p. 4

Équipe de QDN p. 5

La vie des régions p. 6

Fondation Laure-Gaudreault p. 13

Nutrition p. 20

Assurances p. 21

Les petits plaisirs p. 23

Distraction p. 23

Évasion p. 24

Entraide internationale p. 26

Vert...demain p. 27

Les membres publient p. 28

La Grand'Toile p. 30

L'effet Jasmin p. 31

PRÉSENTATION

Nous voici déjà au cœur de l'automne, la saison des récoltes. Les légumes ont atteint leur maturité. Il est temps de les savourer. Cette analogie avec le monde agricole sied parfaitement au dossier de l'indexation, le fer de lance de l'A.R.E.Q., qui fait tout naturellement l'objet du dossier spécial de ce numéro. Un dossier plus volumineux qu'à l'habitude. Parce qu'il est complexe. Parce qu'il ne date pas d'hier.

De fait, plusieurs gouvernements se sont succédé à Québec depuis vingt-cinq ans, avec à leur tête des premiers ministres qui se targuent d'avoir fait progresser le Québec, sans que l'injustice de 1982 ne soit réparée. L'Association a multiplié les démarches, particulièrement depuis un an, pour obtenir gain de cause et amener le gouvernement à constituer une table de travail permanente. L'avenir nous dira si les résultats – la récolte – sont au rendez-vous.

L'automne, c'est aussi la saison de la rentrée. Après quelques mois d'accalmie estivale, l'A.R.E.Q., ses instances et ses élus, reprennent leurs activités d'une manière plus soutenue. En route vers le Congrès 2008 de l'Association, on prend des nouvelles du Congrès extraordinaire de la CSQ (juin 2007) et on suit les réflexions du comité de la Condition des femmes et de celui de la Condition des hommes. Au passage, on obtient aussi un avant-goût des résultats de l'enquête de l'A.R.E.Q. touchant l'engagement social bénévole et les activités de proches aidants. En une phrase : les membres de l'A.R.E.Q. sont des gens engagés!

Plusieurs de nos membres, incidemment, ne se sont pas reposés sur leurs lauriers durant l'été. C'est pourquoi nous vous proposons le riche témoignage d'un bénévole de 70 ans et de sa conjointe, qui ont réalisé un projet d'entraide internationale bien simple mais combien enrichissant sur le plan humain. Vous prendrez également plaisir à suivre les péripéties d'un membre de Trois-Rivières qui, de fil en aiguille, a monté un projet de comédie musicale réunissant une trentaine d'artistes amateurs, sans oublier la magnifique initiative de bénévoles parmi nos rangs qui offrent la lecture en cadeau aux tout-petits.

Enfin, sur une note plus détendue, vous pouvez vous évader en Méditerranée d'un groupe de membres de l'Association et vous constaterez que nos membres sont toujours nombreux à publier des ouvrages d'une grande qualité. Décidément, les personnes retraitées ne chôment pas!

Bonne lecture !

Éditée à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 / 418 649-8888 / A.R.E.Q. : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / Télécopie : 418 525-0769 / Courriel : areq@csq.qc.net / Site Internet : www.araq.qc.net / Coordination : Dominic Provost / Équipe de conception et de correction : Denys Bergeron, Angeline Demers, Jules Desfossés, Ghislaine Émond, Roméo Huot, Michel Jacques et Renaud Turcotte / Collaboration : Martine Faguy / Design graphique : Denis Bernard / Diffusion : Margot Bouchard / Assistante à la production : Louise St-Gelais / Gestion scriptovisuelle : Louise Rochefort / Prépresse : Graphiscan Transcontinental / Impression : Transcontinental / Tirage : 50 000 exemplaires / Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec - 2003 / Poste-publications : No de convention 40007982 / ISSN : 0822-7292



Dans nos vies respectives, et surtout dans la vie de notre Association, il nous faut innover, trouver des solutions qui amélioreront la qualité de vie des gens et qui feront, entre autres, que les personnes âgées et retraitées seront considérées comme des personnes citoyennes à part entière.

Les difficultés qu'affrontent certaines personnes âgées doivent nous sensibiliser et nous porter à l'action. Il suffit d'entendre les témoignages de participantes et de participants à la consultation de la ministre Blais sur les conditions de vie des aînés pour prendre conscience que notre monde, en 2007, devrait être différent.

L'accès à des soins de santé de première ligne, les services et soins à domicile, le répit aux proches aidants, la sécurité financière permettant une retraite décente, un environnement de qualité. Voilà autant de questions qui doivent être érigées au rang de priorités collectives.

Mondialisation et consommation responsable

À cet égard, plusieurs membres de l'A.R.E.Q. ont pris part au Forum social québécois, tenu à Montréal du 23 au 26 août dernier. Au fil de leurs échanges, ils ont donné des exemples concrets du phénomène de mondialisation. Ils ont ainsi réalisé combien la recherche incessante de profits et la réponse à des besoins insatiables ont un impact sur les populations, particulièrement dans les pays pauvres.

On ne peut arrêter le progrès, dit-on, mais notre pouvoir de consommatrices et de consommateurs avertis peut influencer les fabricants et les entreprises en les obligeant à modifier des produits ou simplement à les retirer du marché.

Nous avons un réel pouvoir, par exemple, sur l'achat de l'eau embouteillée. Consommation responsable ? Gaspillage d'une ressource nécessaire à la vie ? De l'eau pour toutes et tous ? Comment se fait-il que cette eau soit embouteillée et vendue plus cher que le pétrole ? Souvent, cette eau mise en bouteille par des multina-

tionales, provenant du système d'aqueduc d'une municipalité et donc disponible gratuitement, prive une partie de la population d'un service d'eau adéquat. Elle ne permet pas aux personnes qui n'ont pas l'eau à portée de la main de s'en procurer facilement en raison des coûts.

Ce n'est qu'un exemple, on pourrait aussi prendre conscience de l'impact des énergies dites plus vertes impliquant le maïs ou l'huile de palme. Il est de première importance de penser aux retombées positives ou négatives de nos gestes sur l'ensemble de la planète et même de prévoir leur impact sur les générations futures.

Dans l'immédiat, à l'A.R.E.Q., nous en sommes à la dernière année du triennat 2005-2008. Les orientations votées au Congrès 2005, pour répondre à cette mission qui nous engage, ont été appuyées par la mise en place d'actions et de moyens concrets. Nous avons posé plusieurs gestes soutenus, nos revendications ont progressé, et nous devons poursuivre dans cette voie. Au chapitre de l'indexation des régimes de retraite, par exemple, le moment est propice pour obtenir la Table de travail permanente que nous réclamons de la part du gouvernement. Pour cela, il faudra continuer de revendiquer, d'une voix forte et unie, la création de ce lieu d'échanges afin d'explorer diverses pistes de solution permettant d'avoir une rente de retraite décente.

La retraite étant un retraitement de la vie et non un retrait de la vie active, nous vous invitons à participer aux activités régionales et sectorielles, à faire connaître votre point de vue, à formuler vos commentaires sur différents dossiers et, ainsi, à contribuer à enrichir votre Association.

Vous souhaitant une année riche en expériences,

Marianne Gélinas

N'allez pas là où le chemin peut mener. Allez là où il n'y a pas de chemin et laissez une trace.

- Ralph Waldo Emerson

OPINION DU LECTEUR

On peut regrouper sous trois grands titres le contenu de la revue : information sur l'A.R.E.Q., consommation, création. Je crois que l'information et la consommation sont bien servies. Quant à la création, elle devrait occuper une place plus grande, d'autant plus que l'activité créatrice contribue positivement au bien-être de l'individu qui la pratique. Déjà on retrouve dans la revue une chronique sur les publications des membres, ce qui est très bien. Mais il faudrait aussi retrouver de courts textes littéraires de factures variées, rédigés par divers auteurs. De même, on pourrait interviewer des écrivains, des peintres, des chanteurs... sur leur art et sur l'évolution de leur parcours depuis la prise de leur retraite. Je suppose qu'il faut trouver de l'espace. J'évitais de reproduire de longs textes tirés d'autres livres ou revues. Si les sujets qui y sont traités méritent d'être présentés aux membres, alors qu'un très court résumé (50 mots) en soit fait et qu'on indique clairement la référence. De même, j'évitais les reportages de voyage, qui se résument trop souvent en une information imagée comme on en retrouve dans les publicités des voyagistes.

Jean Grignon, Québec

L'article intitulé *La culture du 3^e âge* traitant de la consommation culturelle des retraités semble avoir omis, à mon avis, de tenir compte d'Internet comme média ou objet culturel. Mais je présume que l'absence de ce *média*, comme d'ailleurs celle de la télévision ou de la radio, est plutôt une omission qu'un oubli, pour des raisons techniques ou politiques relevant des normes en vigueur dans les sondages et la statistique. Pourtant, nombre de personnes de tout âge, incluant le 3^e, sont d'ardents et gourmets consommateurs de nourriture culturelle *via* ces médias électroniques. Les auteurs de l'étude avaient sans doute des motifs valables de ne pas les prendre en compte, dont le principal serait de ne pas les considérer comme *activités*. Mais je me permets de différer d'avis. Il me semble qu'on aurait pu placer la pratique de ces activités quelque part sous ou après la première rubrique du tableau contenant *Quotidiens, Magazines, Livres*. Un seul exemple à l'appui de mon allégation : on peut visiter les plus grands musées du monde sur le *Net*, si on n'est pas un adepte des voyages *géographiques*. Comme d'ailleurs on peut se délecter des arts de tout acabit dans le confort de son salon.

Yvon Ricard, Sherbrooke

Service d'abonnements aux membres



Journaux & magazines • Plus de 200 titres disponibles! • Pourquoi payer plus cher?

Titre	Volume	Prix	Titre	Volume	Prix
	bas prix	normal		bas prix	normal
Le Journal de Québec	52 sem./7 jrs.	113,36 \$	309,40 \$	10 nos (1 an)	30,95 \$
La Soleil	52 sem./7 jrs.	89,99 \$	290,00 \$	12 nos	49,50 \$
La Presse (carnetlot régulier)	52 sem./7 jrs.	63,29 \$	324,49 \$	6 nos (1 an)	12,00 \$
Le Devoir	52 sem./6 jrs.	92,66 \$	343,20 \$	10 nos (1 an)	14,99 \$
Le Droit	56 sem./6 jrs.	91,88 \$	246,40 \$	6 nos (1 an)	12,55 \$
Le Journal de Montréal	52 sem./7 jrs.	64,32 \$	322,40 \$	12 nos (1 an)	14,95 \$
Affaires Plus (A+)	12 nos (1 an)	12,34 \$	45,00 \$	6 nos (1 an)	69,50 \$
Automag	6 nos (1 an)	18,95 \$	35,70 \$	10 nos (1 an)	44,95 \$
Châteline	15 nos	24,97 \$	65,25 \$	12 nos (1 an)	39,00 \$
Clin d'Œil	12 nos (1 an)	14,95 \$	52,20 \$	12 nos (1 an)	35,00 \$
Commerce	12 nos (1 an)	15,00 \$	51,00 \$	4 nos (1 an)	19,80 \$
Coop	12 nos (1 an)	23,99 \$	41,76 \$	10 nos (1 an)	33,47 \$
Décoration Chez Soi	10 nos (1 an)	19,95 \$	49,50 \$	6 nos (1 an)	14,95 \$
Decoromag	10 nos (1 an)	15,00 \$	45,50 \$	9 nos (1 an)	23,99 \$
Elle Québec	12 nos (1 an)	19,95 \$	51,00 \$	6 nos	19,95 \$
Enfants Québec-10ième anniversaire!	12 nos	15,95 \$	47,40 \$	12 nos (1 an)	69,95 \$
Femme Plus	12 nos (1 an)	14,95 \$	51,00 \$	11 nos (1 an)	29,95 \$
Filles : Clin d'Œil	10 nos (1 an)	19,95 \$	42,50 \$	12 nos (1 an)	31,60 \$
Fleurs, Plantes et Jardins	7 nos (1 an)	15,00 \$	27,65 \$	6 nos (1 an)	24,99 \$
Géo	12 nos (1 an)	62,00 \$	119,40 \$	52 nos (1 an)	54,00 \$
Géo Plein Air	7 nos (1 an)	19,95 \$	36,75 \$	6 nos (1 an)	29,95 \$
Infopresse	12 nos (1 an)	69,95 \$	151,50 \$	4 nos (1 an)	15,00 \$
J' aime Lire	10 nos (1 an)	36,95 \$	79,50 \$	12 nos (1 an)	69,95 \$
La Recherche	11 nos (1 an)	64,95 \$	99,45 \$	11 nos (1 an)	29,95 \$
L'actualité (voir renseignements supplémentaires)	22 nos	35,00 \$	108,90 \$	12 nos (1 an)	31,60 \$
La 3e Âge	11 nos (1 an)	19,95 \$	41,25 \$	6 nos (1 an)	24,99 \$
Le Lundi	52 nos (1 an)	51,49 \$	181,48 \$	52 nos (1 an)	54,00 \$
Le Monde (Auto)	6 nos (1 an)	11,50 \$	35,70 \$	6 nos (1 an)	29,95 \$
Le Monde du VTT	6 nos (1 an)	12,00 \$	35,70 \$	10 nos (1 an)	30,00 \$
Les Débrouillards	12 nos (1 an)	35,95 \$	52,20 \$		
Les Explorateurs	10 nos (1 an)	29,95 \$	54,50 \$		

Plusieurs autres titres disponibles

88% de rabais

rabaiscampus.com

OU

(514) 982-0180

OU

1 800 265-0180

Journaux & magazines (de langue anglaise)

National Post*	52 sem./6 jrs.	199,99 \$	339,04 \$
The Gazette (Montréal & banlieues)	52 sem./7 jrs.	149,99 \$	376,56 \$
The Globe and Mail	15 sem./6 jrs.	82,62 \$	93,75 \$
The Ottawa Sun	30 sem./7 jrs.	54,00 \$	87,30 \$
Time	20 nos	99,95 \$	99,00 \$

*Un abonnement au National Post pour une durée de 26 semaines ou plus incluant gratuitement une troussée d'auto d'une valeur de 40\$.

Taxes en sus. Offre d'une durée limitée. Les prix ou la disponibilité des produits peuvent changer sans préavis.

L'équipe de la revue *Quoi de neuf ?*

Année après année, ce sont des membres de votre Association qui concoctent la revue *Quoi de neuf ?*, qu'ils souhaitent le plus possible à votre image. Ils effectuent ce travail bénévolement, de concert avec le conseiller en communication et quelques collaborateurs à la rédaction.

Ces femmes et ces hommes dévoués et minutieux se réunissent entre quinze et vingt fois par année. Ils planifient les cinq numéros de la revue, choisissent les dossiers thématiques et assurent la correction de tous les textes. Ils sont constamment à la recherche de sujets qui touchent et préoccupent les personnes retraitées : santé, environnement, engagement social, situation économique, habitudes de vie, etc. Ils attachent par ailleurs une grande importance à faire connaître les activités de l'A.R.E.Q. provinciale, de ses régions et de ses secteurs, tout en



L'équipe de la revue *Quoi de neuf ?*

agrémentant la publication de textes plus créatifs ou ludiques.

Sept membres forment l'équipe de *Quoi de neuf ?*, soit (de gauche à droite) : Ghislaine Émond, Michel Jacques, Angeline Demers, Denys Bergeron, Roméo Huot, Jules Desfossés et Renaud Turcotte. Le vice-président, Robert Gaulin, est responsable politique de l'équipe.

Ça bouge au bureau de l'A.R.E.Q. !

L'A.R.E.Q. est heureuse d'accueillir un nouveau conseiller en communication. Il s'agit de Dominic Provost qui est entré en poste en juillet, en remplacement de Michel Lévesque. Au cours des six dernières années, monsieur Provost a agi à titre de conseiller politique et d'attaché de presse à l'Assemblée nationale ainsi qu'au gouvernement du Québec, notamment aux côtés des députés Diane

Lemieux, Pauline Marois et Camil Bouchard. Il détient une maîtrise en rédaction-communication de l'Université de Sherbrooke.

Au sein de notre Association, Dominic Provost aura pour mandat de coordonner la publication de la revue *Quoi de neuf ?* et du bulletin d'information *Le Focus*. Il s'agit, comme vous le savez, de deux outils de communication extrêmement précieux pour les membres et les élus de l'A.R.E.Q. Il s'occupera également des relations de presse et de l'agenda parlementaire, de manière à assurer une visibilité adéquate aux revendications de l'Association, notamment en ce qui a trait au dossier de l'indexation des régimes de retraite.

Par ailleurs, soulignons que Martine Faguy est de retour d'un congé de maternité. En tant que secrétaire affectée aux Communications, au Sociopolitique et la Condition des femmes, elle offrira elle aussi sa précieuse collaboration à l'équipe de la revue *Quoi de neuf ?* Annie Brochu, qui a assuré l'intérim à ce poste, sera désormais à la Sécurité sociale.

Nous souhaitons à Dominic la plus cordiale bienvenue et à Martine un excellent retour parmi nous !

Denise Archambault
Directrice générale



Martine Faguy et
Dominic Provost

Photo: Paul Chamberland

La comédie musicale Ah ! Les baby-boomers !

Cette aventure a débuté comme toutes mes chansons sur le vieux piano Lesage 1928 que ma grand-mère m'a laissé en héritage. Pendant une période de deux ans, j'ai composé une quinzaine de chansons qui avaient pour fil conducteur la génération des baby-boomers, puis j'ai écrit des sketches humoristiques avec divers personnages.

J'avais tout ça en banque quand j'ai fait la lecture du livre d'Alain Samson, *Les boomers finiront bien par crever*. Là je me suis décidé à passer à l'action, ne serait-ce que pour défendre ma génération, celle des gens nés entre 1946 et 1964. Durant cette période, qu'on appelle le Baby-Boom, il naissait 180 000 bébés par année au Québec (en 2006, 80 000 sont nés). Comme dans *Mission Impossible*, il fallait d'abord recruter les bons agents.

Réjean Bédard, le président de la région 04 A m'assure de son aide pour trouver les subventions nécessaires à la mise en marche de mon projet. André Béchard m'offre son support et ses talents comme trompettiste et directeur musical. Pierre Lamothe, psychologue retraité et saxophoniste, qui a déjà joué avec Claude Blanchard, me prête son combo de cinq musiciens. Pierre Peterson, un musicien qui a travaillé avec Richard Séguin et Nicolas Ciccone, accepte de faire les arrangements musicaux. Ma fille, Karine Richard, jeune enseignante, se joint à l'équipe comme chorégraphe.

En octobre 2006, c'est la sélection des choristes. Sur 90 personnes qui se sont présentées aux auditions, une trentaine seront choisies : 18 femmes et 12 hommes. Leur tâche consistera à chanter, danser et jouer la comédie. Les répétitions ont d'abord lieu une fois par semaine puis deux fois de telle sorte qu'en avril 2007, toutes les chansons sont apprises et les textes humoristiques aussi, le pire restait à venir : tout savoir par cœur.

On a finalement réussi, et l'équipe s'est tellement soudée que tout le monde en est venu à



Photo : Sylvain Mayer

Gilles Richard
et son groupe
de baby-
boomers

cette conclusion extraordinaire : nous avons vécu une expérience humaine d'amitié et de complicité. Se faire d'un seul coup 30 nouveaux amis quand on est dans la cinquantaine, c'est un luxe qu'on ne pensait jamais pouvoir s'offrir ! Quand le rideau s'est ouvert les 1^{er}, 2 et 3 juin derniers au Théâtre du Cégep de Trois-Rivières, nous étions fins prêts et coup sur coup nous avons offert trois représentations devant des salles combles et chaleureuses. Le succès fut tel que d'autres représentations sont prévues au printemps au même endroit. Pour réservation : 819 380-9797 ou www.ovation.qc.ca

Notre chronique *La vie des régions* a besoin de vos témoignages. Faites connaître les réalités de votre région : événements, projets ou hommages particuliers... Vos textes peuvent être accompagnés de photos. N'hésitez pas à participer !

Courriel : faguy.martine@csq.qc.net

Courrier postal : A.R.E.Q. Madame Martine Faguy, 320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7



LA VIE DES RÉGIONS

Allégorie pour une fourmi à la retraite

Il était une fois, une fourmi qui avait installé ses galeries sur une butte tranquille de la Côte-Nord. Madame Fourmi était une institutrice à la retraite.

Bien que sa vie fût confortable et très organisée, elle se plaisait, de temps en temps, à regarder dans le passé.

Aujourd'hui particulièrement, alors qu'on souligne le 20^e anniversaire de son Association, ses pensées sont là où son cœur a œuvré pendant tant d'années.

Et, passe dans sa tête le souvenir de toutes ces vies qu'elle a touchées...

Tous ces yeux assoiffés de savoir, ces sourires, ces espiègleries, tous ces petits récalcitrants à apprivoiser et ceux dont les antennes captent plus difficilement.

Patience, disponibilité, dynamisme et professionnalisme étaient de mise.

Comme elle aime se souvenir de tous les projets qui ont nourri sa carrière !

Habitée à se frayer un chemin à travers les herbes hautes, elle repoussait tous les obstacles de sa volonté infatigable.

Impliquée dans toutes les causes, elle avait, forte de son militantisme, été amenée à lutter contre des vents contraires. Madame Fourmi défendait âprement ses revendications, transportait son fardeau et lâchait le morceau quand la galerie était en vue.

Oui, elle avait prospecté le sol, marché dans les traces de Laure Gaudreault et contribué au bien et à l'avancement de toute sa colonie.

Si une partie de sa tête et de son cœur était restée dans la fourmilière, heureusement, la flamme l'avait suivie dans les activités que sa retraite lui proposait. Cette flamme, elle en avait grandement besoin depuis que ses antennes lui transmettaient des vibrations de plus en plus préoccupantes.

D'où viennent donc ces martèlements qui, aujourd'hui, tambourinent à son oreille ?

Qui sont-ils ceux-là qui font circuler des rumeurs aussi inquiétantes ?

Elle croit les reconnaître cette fois.

Erreur boréale ! Déforestation ! Gaspillage de la ressource !
Réchauffement climatique ! Érosion ! CO² !
C'étaient bien eux, les Grands Pics de l'Île René-Levasseur, ceux qui dénonçaient la planète en déroute.
Récupération ! Conscience équitable !
Dérangeants, ces écologistes !
Une quête chimérique, qu'on se disait ?
Elle aurait bien aimé continuer à le croire, mais les soubresauts qu'elle découvrait aux alentours l'avaient déjà interpellée.
C'est alors que les propos de la Reine des Cigales lui reviennent à l'esprit : *Ne tuons pas la beauté du monde*¹, qu'elle avait proclamés haut et fort.



Dame Fourmi comprenait aussi son ami le Grillon quand il chantait de sa voix rauque : *J'ai mal à la terre, mal aux océans... et aux poissons dedans*².

Elle aussi, aujourd'hui, *son règne animal l'interroge*³.

À travers ce grand déferlement d'idées, elle pense à ceux qui viendront après.

Où en seront ses petits-enfants dans 50 ans ?

La forêt pourra-t-elle encore leur raconter ?
Le jeu des petits loups, dans les aulnes à chatons, quand le chef est aux aguets ?

L'hibernation de l'ours et la chamaille des ours
sons à l'entrée de la tanière au printemps ?

Entendront-ils le ruisseau qui se faufile en chantant à travers les odeurs du sous-bois et des fruits sauvages ?

Et le travail laborieux du castor...

Et le vacarme des outardes qui crient leur joie de revenir au pays...

Voyant l'urgence de la situation, madame Fourmi savait que l'éducatrice qu'elle avait été était sollicitée à nouveau.

Quel engagement !

Sera-t-il sa plus grande cause ?

Une fourmi ne connaît pas le mot **impossible**, dit-on.

Si on transmettait à nos petits-enfants *le pouvoir de rêver qu'un autre monde est possible et le courage de contribuer à le bâtir*⁴, se dit-elle.

Ne sont-ils pas notre source d'espoir ?

1 Paroles de Luc Plamondon

2 et 4 Paroles de Gilles Vigneault

3 Inspiration d'Ignacio Ramonet



Pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Aujourd'hui l'homme n'est plus l'unique représentant de l'humanité comme le voulait la tradition. Une tradition qui a servi trop longtemps à justifier la condition de vie des femmes. Il était évident que le jour où les femmes prendraient conscience de cette injustice elles réclameraient leurs droits.

Oscillant entre des reculs ponctuels, des percées majeures et des lenteurs exaspérantes, la marche des femmes vers l'égalité n'en est pas moins constante.

L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes sont des êtres semblables. Aujourd'hui, il est admis que la notion d'égalité entre les sexes va au-delà d'un simple traitement égal. Elle met plutôt l'accent sur l'importance et la capacité de tenir compte des différences entre les femmes et les hommes pour mettre fin aux inégalités.

Quelques repères...

Depuis les années 1990, des programmes d'action spécifique ont eu un effet d'entraînement significatif à divers paliers dans notre société sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

De 1993 à 1996, le gouvernement du Québec adopte *La politique en matière de condition féminine, Un avenir à partager...*

Cette politique affirme la volonté du gouvernement de poursuivre les efforts en faveur de l'égalité entre les sexes, son axe majeur étant l'autonomie des femmes. Cette politique met de l'avant quatre orientations :

- l'autonomie économique des femmes;
- le respect de leur intégrité physique et psychologique;
- l'élimination de la violence qui leur est faite;
- la reconnaissance et la valorisation de leur apport à la société.

Dans le contexte de la régionalisation, le gouvernement du Québec ajoute, en 1997, une cinquième orientation à la politique afin d'assurer la place des femmes dans le développement des régions.

Le programme d'action 1997-2000, *Pour toutes les Québécoises*, marque une nouvelle étape

dans la façon de travailler à l'amélioration des conditions de vie des Québécoises.

Le programme d'action 2000-2003, *L'égalité pour toutes les Québécoises*, rassemble les engagements structurants que les ministères et organismes sont prêts à assumer pour tenter d'accélérer la mise en place de conditions égalitaires entre les femmes et les hommes. Il appartient à tous les pouvoirs publics, locaux et régionaux, aux institutions, aux entreprises, aux syndicats, aux associations et enfin à chaque individu de faire en sorte que l'égalité entre les Québécoises et les Québécois soit un véritable projet collectif et démocratique.

Pour favoriser l'atteinte de ses programmes, le gouvernement du Québec met à la disposition des organismes à but non lucratif le programme *À égalité pour décider*. Ce programme permet d'apporter un soutien financier pour favoriser l'atteinte d'une représentation plus



On se rappellera qu'à une époque pas si lointaine, les femmes n'avaient pas le droit de vote au Québec

équitable des femmes dans les sphères décisionnelles. Il est administré, depuis 1999, par le Secrétariat à la condition féminine, maintenant rattaché au ministère de la Famille et des Aînés depuis le 18 février 2005.

Le 17 décembre 2006, le gouvernement, dans son plan d'action triennal 2007-2010, convie tous les acteurs de tous les secteurs d'activités

à passer de l'égalité de droit à l'égalité de fait. La nouvelle politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* a été lancée publiquement. Par cette politique, le gouvernement entend continuer à traduire en actions concrètes les droits reconnus par les chartes québécoise et canadienne, les lois adoptées en matière d'égalité et les engagements internationaux.

C'est dans ce plan triennal que madame Carole Thériault, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, a prolongé le programme *À égalité pour décider* jusqu'en 2008.

Le programme À égalité pour décider 2005-2008 représente un défi de première importance pour atteindre une pleine égalité de fait entre les femmes et les hommes. La représentation égalitaire entre les femmes et les hommes constitue une priorité pour nous, a déclaré madame Thériault.

Ce défi de la ministre Carole Thériault que l'on retrouve dans le plan d'action provincial de l'A.R.E.Q. réaffirme la volonté de notre Association de reconnaître et de promouvoir l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes.

À la lumière de ce qui précède, le comité provincial de la Condition des femmes (CPCF) amorcera dans son plan d'action 2007-2008 une réflexion sur les façons d'atteindre cette orientation aux niveaux provincial, régional et sectoriel.

Pour le comité provincial de la Condition des femmes, cette égalité de droit et de fait devrait attirer l'attention de toutes et de tous les membres.

Notre Association compte 33 335 femmes soit 68 % et 15 685 hommes soit 32 %.

Qu'en est-il de ce défi qui nous attend dans les instances décisionnelles ?

Dans les instances décisionnelles de l'A.R.E.Q., les femmes constituent 40 % du Conseil exécutif, 60 % du Conseil d'administration et 63 % du Conseil provincial. Sur les neuf comités de l'A.R.E.Q., la représentation féminine est de 42 %. Deux comités obtiennent 60 %, soit celui des Statuts et celui des Retraitées et des Retraités.

L'égalité requiert une approche déterminée, énergique qui suppose la reconnaissance des

identités féminine et masculine et la volonté d'instaurer un partage proportionnel dans les faits et une évolution dans la pratique. Elle appelle une implication active des femmes mais aussi des hommes. L'égalité dans les faits devient un moteur de progrès pour la société et un gage de respect de la démocratie si elle est appliquée. Il est donc important de faire encore quelques pas pour obtenir une représentation proportionnelle des femmes au taux qu'elles occupent dans leur effectif respectif.

Conformément à ce qui précède, au 38^e Congrès de juin 2006, la CSQ invite ses organismes affiliés à rechercher et à privilégier la candidature des femmes et à mettre ces dernières en nomination.

Souhais...

Le comité provincial de la Condition des femmes souhaite, lors de la formation des comités, que tout soit mis en œuvre pour que le critère d'égalité proportionnelle soit respecté dans la composition de chacun des comités statutaires ou politiques de l'A.R.E.Q. Encourageons les femmes de nos milieux à se présenter dans les lieux décisionnels et supportons-les dans cette démarche.

Une démocratie authentique devrait permettre autant aux femmes qu'aux hommes d'exercer des responsabilités politiques et de participer aux prises de décisions. Une présence significative des femmes est nécessaire pour qu'elles impriment leurs valeurs et leurs façons de faire dans la culture et la gestion de la mission de leur organisme.

Les femmes doivent non seulement prendre leur juste place dans les instances décisionnelles, mais aussi faire montre de solidarité féminine. Plus il y a de femmes à bord du train du pouvoir, plus il devrait y avoir de mains tendues pour aider les autres femmes à monter à bord. (Linda Goupil)

Sommes-nous prêtes et prêts à tendre la main, à encourager et surtout à supporter les femmes qui désirent s'investir ? En tant que retraitées et retraités, voulons-nous démontrer à la société que les alliances entre les hommes et les femmes sont possibles, stimulantes et, en définitive, rentables pour les femmes comme pour les hommes ? Elles permettront aux femmes de se réaliser pleinement et aux hommes de bénéficier mutuellement de partenaires autonomes et engagées.



Des nouvelles des hommes

Qu'en est-il du comité provincial de la Condition des hommes ? Des membres s'inquiètent, m'a-t-on dit, de la lenteur de nos démarches. La route comportait des obstacles mais nous sommes arrivés à destination.

La rencontre du 27 septembre 2006, à Québec, au cours de laquelle 53 hommes ont fait consensus pour la création d'un Comité provincial qui devrait se pencher sur la situation vécue par les membres masculins de l'A.R.E.Q., ne s'est pas arrêtée à cette seule expression. Les participants ont aussi proposé un canevas de travail qui a permis au Comité exécutif et au Conseil d'administration de donner suite à leur demande tant en ce qui trait à la création dudit comité, qu'à la rédaction de son mandat.

Lors des réunions du CE et du CA de janvier 2007, il a été décidé de donner suite au désir clairement exprimé par les hommes, soit la création du Comité et l'affectation des ressources nécessaires à son fonctionnement. Les deux instances ont précisé la teneur de son mandat qui consiste à :

- faire des recommandations au CA sur des dossiers qui concernent la condition des hommes ;
- collaborer à la promotion de certaines actions ou revendications de groupes de défense des droits des hommes ou d'associations qui œuvrent à l'amélioration de la qualité de vie des hommes, avec un regard particulier sur la vie des hommes retraités ;
- favoriser le développement et la gestion d'un réseau de responsables régionaux et sectoriels sur le sujet ;



- alimenter en informations et en propositions d'activités ou d'actions les personnes responsables du dossier de la condition des hommes dans les régions et les secteurs ;
- recevoir des suggestions d'activités ou d'actions soumises par les personnes responsables du dossier dans les régions et les secteurs.

À cette occasion, j'ai invité les personnes présidentes régionales à identifier des candidats intéressés à faire partie du comité provincial de la Condition des hommes et à proposer leur candidature selon la procédure établie. Il nous fallait cinq membres masculins; nous avons reçu quelques candidatures de plus et le CA a arrêté son choix lors de sa rencontre des 13, 14 et 15 juin 2007. Ainsi le CA a pu compléter la formation du comité provincial de la Condition des hommes.

Depuis, le Comité exécutif des 28, 29 et 30 août a prévu dans le projet de prévisions budgétaires à présenter au CA et au Conseil provincial d'automne, des sommes, pour les rencontres du Comité provincial ainsi que pour la tenue d'activités régionales et sectorielles.

Lorsque vous lirez ces lignes, les membres du Comité se seront rencontrés une première fois, le 3 octobre à Québec, avec le conseiller affecté à ce dossier, Éric Laroche, et moi-même.

Congrès 2008 : rappel

Selon les Statuts et Règlements de l'A.R.E.Q. (article 27), les instances suivantes peuvent apporter des propositions de modifications aux Statuts et Règlements, et ce, au plus tard le 31 décembre 2007 : le Conseil d'administration, le Conseil provincial, le Conseil régional, le Comité directeur du secteur. Un membre de l'Association qui voudrait proposer un amendement doit obligatoirement le suggérer à une de ces instances. Votre Comité directeur du secteur est l'endroit privilégié pour faire cheminer vos propositions.



Photo : Paul Chamberland

SONDAGE

Enquête de l'A.R.E.Q.

Des résultats intéressants... connus très bientôt !

Au cours du printemps, l'Association a réalisé une importante enquête auprès de ses membres afin de mieux appuyer ses actions et ses revendications. Il s'agissait d'une première en 10 ans.

L'enquête comportait trois volets : l'appréciation de la revue *Quoi de neuf ?*, le profil de la personne proche aidante ainsi que l'engagement social bénévole.



Photo : Photos.com

Près de 3000 membres ont été sélectionnés afin d'assurer une représentation adéquate de toutes les régions et de toutes les tranches d'âge. Environ 1200 d'entre eux ont rempli et retourné leur cahier de sondage. C'est un taux de réponse impressionnant qui assure à notre enquête une fiabilité et une crédibilité scientifique incontestables.

Les données de l'enquête ont été recueillies et compilées au cours de l'été. Nous en sommes à l'étape de l'analyse finale des résultats. Les servi-



Photo : Photos.com

Sondage de l'Association des retraitées et des retraités de l'enseignement du Québec

- Appréciation de la revue *Quoi de neuf ?*
- Profil de la personne proche aidante
- Engagement sociale bénévole

Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (AREQ)

CSQ

ces d'un chercheur de l'Université Laval ont été retenus à cette fin.

Les faits saillants de l'enquête seront dévoilés publiquement au cours des prochaines semaines. D'ores et déjà, nous pouvons affirmer que les membres de l'A.R.E.Q. sont fortement engagés dans leur communauté et auprès de leurs proches. Voilà qui fait la preuve que les personnes âgées ont – et auront de plus en plus – une contribution essentielle à apporter à la société. Ils ont néanmoins besoin d'un soutien et d'une reconnaissance accrues dans la poursuite de leurs efforts. Forte de ces résultats, l'A.R.E.Q. aura des revendications d'autant plus solides !



Congrès CSQ

Le Congrès extraordinaire 2007 de la CSQ correspondait bien à son appellation. En effet, nous avons vécu deux jours et demi, les 28, 29 et 30 juin, dans une atmosphère d'harmonie et de solidarité. Le référendum du 7 juin 2006 a laissé des séquelles, mais une commission spéciale a œuvré au cours de 2006-2007 et a formulé des propositions. Ces propositions, ayant pour but de développer le « Nous CSQ » et à prévenir des ruptures comme celle de 2006, avaient déjà reçu l'aval du Conseil général de mai, de sorte qu'elles ont presque toutes été votées à l'unanimité. Les propositions qui concernaient l'augmentation de la cotisation et la répartition de cette augmentation ont aussi été bien reçues.

Ce Congrès a débuté par une histoire de la CSQ qui remonte, bien sûr, à Laure Gaudreault, laquelle fonde le premier syndicat d'institutrices rurales en 1936. Ce fut une occasion pour les jeunes délégués de constater les acquis sociaux, fruits des batailles livrées par les syndicats au cours des années 60 et 70 ainsi que les pertes de 1982 et l'évolution de la CIC vers la CEQ pour devenir la CSQ en 1988 avec l'ouverture de la Centrale à plusieurs catégories de travailleurs. Un congrès de la CSQ nous en apprend beaucoup sur les diverses composantes de la Centrale et sur l'urgence, pour l'A.R.E.Q. qui accueille les syndiqués de la CSQ à la retraite, de modifier son nom afin de refléter sa composition.

Jeudi après-midi, nous avons été informés de la situation de 252 employés du *Journal de Québec* dont deux syndicats sont en lock-out depuis le 23 avril dernier et le 3^e syndicat s'est mis en grève le 24 avril par solidarité avec les deux autres. Leur moyen de pression : la production d'un quotidien *Media matin*, un beau produit, distribué gratuitement. Nous avons procédé à une collecte de fonds qui a rapporté 10 224 \$ et la CSQ avait annoncé qu'elle mettrait un montant équivalant au montant total de la collecte. *Quebecor* avait commencé à faire réaliser une partie du travail de production de son *Journal de Québec*, dans ses locaux de Toronto et avant que les syndicats ne déclenchent une grève, il en a mis deux en lock-out.

Vendredi, peu avant midi, Réjean Parent nous a annoncé que des négociations entre les procureurs de la CSQ et de la FAE étaient sur le point de se terminer par une entente hors cours. Vers 16 heures, on nous a dit que c'était fait : la CSQ ne conteste plus la validité des référendums du 7 juin 2006 pour les cinq syndicats qui faisaient toujours l'objet de contestation, en retour, ces syndicats qui renaient leur cotisation à la CSQ depuis 18 mois se sont engagés à payer leur dû.

Vendredi après-midi, nous avons eu une présentation Power Point sur les enjeux du débat actuel en santé : privatisation de



certain services, PPP, accès facilité pour ceux qui déboursent, etc. Cette présentation nous fait voir très clairement les intérêts des uns et des autres dans ce débat et nous pouvons constater que le bien commun est loin d'être assuré par l'absence de vision de nos politiciens et par l'appétit des compagnies d'assurances. Les membres de l'A.R.E.Q. devront se faire entendre au cours de l'automne car nous savons déjà que le rapport Castonguay ne proposera pas la conservation de notre système de santé tel qu'il est. Et pourtant, c'est un acquis de notre génération.

Nous étions 30 membres délégués de l'A.R.E.Q. à participer à ce Congrès qui en était un VERT. Papier imprimé sur les deux côtés et en quantité minime, tasse thermos distribuée à chaque congressiste, crayons récupérés pour écoles du Tiers-Monde, savons et produits de beauté d'hôtels récupérés pour remettre à un centre d'hébergement. Tiens, ça me donne une idée pour 2008....

Savez-vous
combien les membres de la CSQ et de l'A.R.E.Q. **économisent** en moyenne sur leurs assurances auto et habitation?

Découvrez la réponse sur la couverture arrière de la revue.

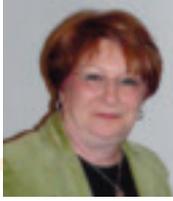


Assurances auto, habitation et entreprise

Assurance choisie par la CSQ







Fondation Laure-Gaudreault en Montérégie

Une équipe fière et dynamique !

La Montérégie est très vaste ! Et l'équipe **FLG** impliquée dans tous les sens du mot cherche de façon intéressante quelques nouveaux moyens pour faire grandir sa Fondation.

Forte du travail constant des bénévoles de ses 11 secteurs, la Montérégie n'a cessé de soutenir la FLG par des dons répétés. Cependant, elle voudrait davantage répondre aux besoins de plus en plus grands des milieux. La FLG accomplit en ce sens des activités renouvelées susceptibles d'augmenter les dons.

Ainsi, pour faire penser aux membres de l'A.R.E.Q. qu'ils peuvent devenir membres de la FLG en tout temps, certains secteurs de la Montérégie véhiculent l'idée du thermomètre géant. Ce thermomètre installé bien en vue à chacune des rencontres de l'A.R.E.Q. parle par lui-même. Il voit son mercure chiffrer des augmentations en nombres. Et voilà, par exemple, que notre région s'enrichit de 50 nouveaux membres et plus. Le but est alors atteint !

Également mis en place par plusieurs secteurs, le petit 1\$ recueilli chez tous les membres de l'A.R.E.Q., montant récurant chaque



Esther Demers du secteur Vieux-Longueuil, remet un chèque de 700\$ à la Maison de la famille Lemoyne qui œuvre dans un milieu très défavorisé.

année devient une *heureuse tradition et surtout un lien d'appartenance à la Fondation*. Plusieurs secteurs tout aussi engagés emboîtent le pas.

Que dire de notre Quille-t'on régional annuel ? Créé avec modestie, parrainé par tous les membres du bureau exécutif de notre Fondation, déjà à sa deuxième année de vie, il rapporte l'intéressante somme de 2 335 \$. Véritable succès récréatif et convivial, les membres et les

Yvonne Morneau, présidente FLG en Montérégie remet un chèque de 1000 \$ à la Maison Victor-Gadbois, maison de soins palliatifs qui dessert la grande région montréalaise et plus.



Photo: Collection Fondation Laure-Gaudreault, Montérégie

amis des membres le redemandent. *Il aura donc lieu pour une troisième année consécutive, soit le 29 mars prochain.*

Il faut également remarquer que, suite à notre dernière campagne de financement, la FLG a remis à plusieurs organismes de notre milieu des montants d'argent appréciables et très bien utilisés. C'est toujours grâce à l'immense générosité des donateurs qui accompagnent fidèlement la Fondation qu'il est possible, d'année en année, d'apporter à ce même milieu un soutien financier. Centres de prévention et de réadaptation pour les jeunes, maison de soins palliatifs, centres d'action bénévole, maisons d'hébergement pour les plus démunis, associations diverses pour contrer la maladie mentale, bénéficiaires enfants, femmes ou hommes, tous reçoivent encore cette année 19 000 \$ recueillis chez tous les bienfaiteurs de la FLG. Présentement, une autre campagne de financement se prépare. Nous devrions y répondre avec ferveur !

La Montérégie est généreuse et ses gens veulent actualiser la notion du partage et de son importance. Un fier merci à toutes ses équipes de travail !

Nous serions heureux de vous compter parmi les membres de notre Fondation si vous n'en êtes pas déjà un. Pour ce faire, vous devez envoyer 10 \$ avec votre nom et votre adresse complète. Vous devenez ainsi membre à vie. Si vous comptez déjà parmi nos membres, vos contributions seront les bienvenues ! Vous faites parvenir ce montant à : Fondation Laure-Gaudreault, 100-320, rue St-Joseph Est, Québec Qc G1C 9E7.

Une revendication historique légitime !

par Robert Gaulin, 1^{er} vice-président et
Linda Olivier, conseillère à la sécurité sociale

L'année 2007 marque le 25^e anniversaire de la désindexation partielle des régimes de retraite du secteur public. Pour l'occasion, la revue *Quoi de neuf?* consacre son dossier à la lutte historique de l'A.R.E.Q. en faveur de la correction d'une grave iniquité, qui a appauvri et continue d'appauvrir des milliers de personnes retraitées de l'État. Rappel historique, explication des tenants et aboutissants des régimes de retraite, mise en lumière des objectifs poursuivis par l'Association et dévoilement de ses actions à venir : voici donc un portrait complet de la question cruciale de l'indexation.

La lutte pour une rente décente chez les personnes retraitées ne date pas d'hier. En créant l'Association des retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.), en 1961, la pionnière du syndicalisme Laure Gaudreault souhaitait précisément lutter contre la pauvreté dans laquelle vivaient la plupart de ses collègues. L'A.R.E.Q. s'est donc rapidement mise à l'ouvrage pour faire en sorte que le Régime de retraite des enseignants (RRE), créé en 1880, soit dépoussiéré... et bonifié ! Elle a finalement obtenu gain de cause : en 1965, le RRE connaissait une importante refonte.

Puis, en 1973, le gouvernement décidait de fusionner les différents régimes de retraite et d'en élargir l'accès. Il a donc créé le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ce régime visait dès lors et vise toujours les employés réguliers et occasionnels travaillant à temps plein ou à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans le réseau de l'éducation et dans la fonction publique du Québec.

À titre de régime universel (voir l'encadré pour plus de détails), le RREGOP a ainsi succédé aux régimes existants

– à l'exception du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) – chez toute personne embauchée par le gouvernement après le 30 juin 1973.

Quant aux salariés en poste avant cette date, ils ont eu le choix entre conserver leur régime ou adhérer au RREGOP. Pour cette raison, encore aujourd'hui, plusieurs membres de l'A.R.E.Q. retirent une rente du RRE ou encore du Régime de retraite de certains enseignants (RRCE).

Deux grands changements aux régimes de retraite

Au fil du temps, deux modifications majeures ont été introduites dans la mise en œuvre des régimes de retraite. Les voici expliquées brièvement.

La désindexation de 1982

D'abord, en 1982, le gouvernement a prétexté des difficultés économiques et une crise des finances publiques pour décréter unilatéralement (loi 68) des modifications aux mécanismes d'indexation des régimes de retraite. Depuis 1973, les régimes de retraite étaient

pleinement indexés, c'est-à-dire que la CARRA ajustait annuellement la rente de chaque prestataire selon l'Indice des prix à la consommation (IPC). Cette mesure visait à éviter que les retraités s'appauvrissent ou, en d'autres termes, qu'ils perdent leur pouvoir d'achat.

Plutôt que d'être pleinement ajustée à l'IPC, l'indexation a donc été fixée à l'IPC moins 3 % pour les années de service cotisées après 1982. En clair, cela signifie que si l'IPC a atteint 4 % une année donnée, l'indexation réelle a été de 1 % ($4\% - 3\% = 1\%$ d'indexation).

La problématique de la désindexation a été inscrite pour la première fois à l'ordre du jour de la négociation pour le renouvellement des conventions collectives de 1999. Une entente intervenue entre les parties patronale et syndicale a fait en sorte que les années de service cotisées à compter de 2000 seraient indexées avec une nouvelle formule : *IPC moins 3%, minimum 50 %*. Encore une fois, si l'IPC a atteint 4 % une année donnée, l'indexation réelle a été de 2 % ($4\% - 3\% = 1\%$; 50% de $4\% = 2\%$, le chiffre le plus élevé est retenu : 2 %)

Par conséquent, les années de service comprises entre 1982 et 1999 sont restées avec la formule *IPC moins 3%*. Or, l'IPC étant depuis 1993 toujours inférieur à 3 %, l'indexation des régimes de retraite n'a carrément pas eu lieu pendant huit ans (Exemple : $2\% - 3\% = 0\%$). La perte du pouvoir d'achat, bien loin de se résorber, s'accroît d'année en année.

En 2004, les centrales syndicales ont réinscrit à l'ordre du jour le dossier de la désindexation. Encore une fois, un coup de force du gouvernement (la loi 142) a empêché toute négociation.

Conséquemment, l'indexation se calcule selon trois formules :

1- Les années de service avant 1982	Pleinement indexées
2- Les années de service entre 1982 et 1999 :	IPC moins 3%
3- Les années de service à compter de 2000	IPC moins 3%, minimum 50 %.

Régime universel

La cotisation au régime de retraite est obligatoire. Elle consiste en une prime nivelée, soit un pourcentage versé sur le traitement (salaire) admissible. Ce versement était de 7,5 % en 1973. En 2007, il est fixé à 7,06 %.

De ce traitement admissible, il faut toutefois soustraire l'exemption de la Régie des rentes du Québec (RRQ), qui équivaut à 35 % de maximum des gains admissibles. Puisque la personne salariée ne paye pas entièrement la cotisation à la RRQ, sa rente est réduite à 65 ans. C'est ce qu'on appelle la coordination avec la RRQ.

Depuis 1973, les cotisations des personnes salariées sont déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Les contributions patronales sont quant à elles inscrites dans le fonds d'amortissement du Québec, plutôt que dans une caisse. Cette garantie d'engagement apparaît aux états financiers du gouvernement.

Ainsi, la rente que chaque personne reçoit provient en proportions à peu près égales de la caisse des cotisants et de l'engagement du gouvernement à verser sa part.

Régime à prestation déterminée

Le RREGOP est un régime à prestations déterminées (2 % multipliés par les années cotisées). Par exemple : 35 années de services cotisées $\times 2\% = 70\%$ du salaire des cinq meilleures années. La rente est garantie jusqu'au décès avec une demi-rente au conjoint survivant.

Caisse de retraite

En 1973, le régime était constitué de deux caisses : une pour les personnes participantes, qui est capitalisée, l'autre pour le gouvernement, qui est comptabilisée. La contribution des personnes participantes était, en 1973, de 5/12 et celle du gouvernement de 7/12. Concrètement, pour une cotisation annuelle de 2000 \$, l'employé payait 833,30 \$ et le gouvernement 1166,70 \$.

Or, en 1982, le gouvernement a décrété (loi 68) que la contribution au coût du régime passera à 6/12 pour les personnes participantes et à 6/12 pour le gouvernement. Cette décision arbitraire fait en sorte que notre 2000 \$ est maintenant partagé à 50/50, soit 1000 \$ versés par l'employé et 1000 \$ versés par le gouvernement.

Par ailleurs, les frais d'administration relatifs au RREGOP et au RRPE sont assumés, depuis décembre 1986, en parts égales par les participants et par le gouvernement.

Admissibilité à la retraite

Un second changement majeur a été introduit au chapitre des régimes de retraite : il s'agit de l'admissibilité. En effet, depuis 1973, les personnes participantes ont bénéficié, à la suite des négociations successives entre le gouvernement et les syndiqués, de plusieurs bonifications au chapitre des critères d'admissibilité permanentes ou temporaires pour prendre leur retraite.

Certaines et certains se souviendront, entre autres, de la période du 1^{er} juillet 1987 au 1^{er} juillet 1993, où le critère d'admissibilité était de 35 ans de service sans égard à l'âge. Puis, il y a eu celle qui a fait tant parler en 1997, soit le programme de départ volontaire (PDV) dont les critères étaient les suivants : 60 ans d'âge ou 50 ans d'âge avec le facteur 80.

Voici un bref aperçu de ces critères d'admissibilité à la retraite, qui se sont transformés, de 1973 à aujourd'hui.

Les actions récentes à l'égard de l'indexation

Convaincue de la légitimité et de la pertinence de ses revendications à l'égard de la protection du pouvoir d'achat des personnes retraitées, l'A.R.E.Q. a multiplié les initiatives, depuis un an, sur plusieurs fronts : accroissement de la pression politique, sensibilisation auprès des personnes retraitées, information auprès de la population.

Ainsi, depuis septembre 2006, le Groupe de travail des associations des secteurs public et parapublic est né de la volonté de l'A.R.E.Q. de regrouper le plus grand nombre d'associations, pour constituer une voie unique face au gouvernement et travailler à améliorer le pouvoir d'achat des personnes retraitées de l'État.

Outre l'A.R.E.Q., le Groupe de travail comprend notamment l'Alliance des associations de retraités (AAR), l'Association des cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ), l'Association des professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ), l'Association québécoise des directeurs et directrices des établissements d'enseignement retraités (AQDER), l'Asso-

Dépôt, par le Groupe des associations des secteurs public et parapublic, d'une motion à l'Assemblée nationale soulignant le 25^e anniversaire de la désindexation des régimes de retraite.



De gauche à droite : Roger Bellavance (président de l'AQRP), Hubert Benoit (député de l'ADQ), André Goulet (président de l'AAR) et Jacques Boucher (porte-parole de l'A.R.E.Q.).

Photo: Archive/AREQ

ciation québécoise des retraitées et des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP), le Regroupement des infirmières et infirmiers retraités (RIIR), Association of Catholic Retired Administrators (ACRA) et Quebec Association of Retired Teachers (QART).

Ce regroupement, qui représente plus de 120 000 personnes retraitées des secteurs public et parapublic, a favorisé un consensus sur les actions à mener à tous les niveaux. Il en a notamment résulté le dépôt, en juin dernier, d'une motion à l'Assemblée nationale soulignant le 25^e anniversaire de la désindexation des régimes de retraite.

Le groupe a par ailleurs précisé publiquement ses demandes, à savoir :

- la correction immédiate de l'iniquité actuelle des régimes de retraite des secteurs public et parapublic, afin que les personnes ayant accompli des années de service entre 1982 et 1999 obtiennent, pour ces années de service, le même niveau d'indexation que pour les années de services accomplies depuis 2000 ;
- la mise en place d'une table de travail permanente avec les principales associations des personnes retraitées des secteurs public et parapublic, notamment afin de discuter des solutions à long terme à apporter à leur appauvrissement continu depuis 1982 ;
- le maintien des taux de cotisation, au moins à leur niveau actuel, pour 3 ans.

Il est résolu par le conseil général du Parti libéral du Québec qu'un prochain gouvernement libéral procédera progressivement à l'indexation des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic, de façon à rétablir le pouvoir d'achat de ces retraités, selon les surplus actuariels disponibles.

Février 2002

Nos élus mis au parfum !

La campagne électorale de mars 2007 a également permis à nos membres de se faire entendre. Ils n'ont pas manqué d'informer et de questionner les candidates et les candidats, plus particulièrement les chefs de partis, dans le but de connaître leur point de vue sur les préoccupations des personnes retraitées.

Par ailleurs, plusieurs rencontres ont eu lieu depuis un an avec des députés et des membres du gouvernement, afin de leur rappeler les engagements de leur parti et leurs déclarations antérieures.

Les deux partis d'opposition ont démontré une ouverture face aux demandes du groupe des associations : l'Action démocratique et le Parti Québécois se sont montrés favorables à la création d'une table permanente. Quant au gouvernement libéral, il a fait preuve de beaucoup moins d'empressement. Avant d'envisager la création d'une table, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme For-

Tableau synthèse sur les critères d'admissibilité à la pension, sans réduction actuarielle, pour les employés syndiqués et participants au RREGOP

Périodes traitées : de 1973 à aujourd'hui	Critères d'admissibilité permanents	Critères d'admissibilité temporaires
Du 1 ^{er} juillet 1973 au 17 juin 1980 inclusivement	<ul style="list-style-type: none"> âge de la retraite obligatoire 60 ans d'âge + facteur 90 65 ans d'âge 	
Du 18 juin 1980 au 31 décembre 1982 inclusivement	<ul style="list-style-type: none"> âge de la retraite obligatoire 60 ans d'âge + facteur 90 	
Du 1 ^{er} janvier 1983 au 22 juin 1987 inclusivement	<ul style="list-style-type: none"> âge normal de la retraite : 65 ans 60 ans d'âge + facteur 90 	
Du 23 juin 1987 au 31 décembre 1990 inclusivement	<ul style="list-style-type: none"> âge normal de la retraite : 65 ans 60 ans d'âge + facteur 90 10 années de service + 62 ans d'âge 	
Du 1 ^{er} juillet 1987 au 1 ^{er} juillet 1993 inclusivement		<ul style="list-style-type: none"> 35 ans de service
Du 1 ^{er} janvier 1991 au 31 décembre 1995 inclusivement	<ul style="list-style-type: none"> 65 ans d'âge facteur 90 + 60 ans d'âge 10 années de service + 62 ans d'âge 	
1992 – Négociation RRE	<ul style="list-style-type: none"> 33 ans de service, sans égard à l'âge. 	
Du 1 ^{er} janvier 1996 au 30 décembre 1999 inclusivement	<ul style="list-style-type: none"> 65 ans d'âge 62 ans d'âge + 10 ans de service 55 ans d'âge + 35 ans de service 60 ans d'âge + 20 ans de service 	
Du 22 mars 1997 au 2 juillet 1997 inclusivement (Programme de départ volontaire)		<ul style="list-style-type: none"> 60 ans d'âge 50 ans d'âge + facteur 80

get, compte d'abord recevoir les résultats d'une étude qu'elle a commandée au sujet de la situation financière de l'ensemble des retraitées et retraités du Québec. Or, selon l'A.R.E.Q., une telle requête pourrait diluer les revendications des retraitées et retraités des secteurs public et parapublic, puisque leurs demandes concernent spécifiquement les retraités de l'État.

Un plan d'action à l'automne 2007

Devant le manque de réceptivité du gouvernement, l'A.R.E.Q. n'entend pas rester les bras croisés. Le 6 septembre dernier, les responsables régionaux en indexation, délégués par l'ensemble des neuf régions qui composent l'Association, ont adhéré au Plan d'action provincial sur l'indexation de la rente de retraite. Ce plan d'action contient une série d'actions de sensibilisation et de visibilité s'échelonnant sur plusieurs mois.

L'Association entend notamment sensibiliser les futures personnes retraitées en ciblant particulièrement celles et ceux qui prendront leur retraite entre 2007 et 2017. Un tabloïd a été produit et les présidences régionales et secto-



rielles de l'A.R.E.Q. sont invitées à prendre rendez-vous avec le syndicat de leur région ou de leur secteur afin de présenter la problématique de la perte du pouvoir d'achat chez les personnes retraitées de l'État liée à la désindexation.

Par ailleurs, une opération « 25 ans d'injustice c'est assez ! » se traduira par des manifestations, cet automne, afin de rassembler le plus grand nombre de personnes retraitées à travers le Québec. L'objectif est simple : afficher notre force et notre solidarité autour de cette question. Les

L'A.R.E.Q. et la négociation des régimes de retraite

Le droit à la négociation des régimes de retraite a été obtenu lors de la création du premier front commun du secteur public en 1971. Avant cela, c'est le gouvernement qui contrôlait les conditions de la retraite dans le cadre de la loi. Il fallait faire des pressions politiques pour obtenir des modifications aux régimes de retraite.

Ce droit de négocier constitue une victoire importante pour le mouvement syndical. Nous en avons profité durant notre carrière en négociant, à chaque ronde du secteur public, le RREGOP et ses modifications subséquentes.

Les personnes retraitées ne sont pas directement représentées dans ces négociations, et cela peut constituer un problème. Grâce à son affiliation à la CSQ, l'A.R.E.Q. est associée à la négociation. L'A.R.E.Q. siège aux instances de négociation et y défend ses positions sur la retraite. Elle y jouit d'une grande influence. Lors du Congrès spécial de la CSQ de juin dernier, l'A.R.E.Q. a obtenu une capacité accrue d'intervention.

Il faut se rappeler que l'indexation de la retraite, notamment la correction du mécanisme d'indexation pour les années de cotisations de 1982-1999, a été la seule priorité des négociations du secteur public sur la retraite. Malheureusement, le gouvernement libéral a mis fin abruptement à cette négociation par une loi spéciale.

Nous sommes convaincus que les personnes retraitées seront gagnantes en continuant à travailler conjointement avec la CSQ et les syndiqués du secteur public. Tout n'est pas gagné; il faut poursuivre le travail de conviction pour nous assurer que toute modification au régime de retraite prenne en considération le point de vue des associations qui représentent les personnes retraitées.

L'A.R.E.Q. entend continuer son action dans cette direction. Il faut que le mouvement syndical du secteur public donne un appui plus tangible à la revalorisation de l'indexation de notre retraite.

Les régimes de retraite en quelques chiffres

(Données au 31 décembre 2006)

	RREGOP	RRE	RRCE
Participants actifs	485 000	725	100
Personnes retraitées	137 100	39 199	5 155
Prestation moyenne	15 059 \$	29 806 \$	28 646 \$

Source : Rapport annuel de gestion 2006 de la CARRA

députés du parti au pouvoir et ceux de l'opposition seront ciblés de manière à manifester notre mécontentement face à l'inaction du gouvernement dans le dossier de la désindexation afin d'obtenir une table de travail permanente pour discuter du maintien du pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic.

Enfin, les membres de l'A.R.E.Q. seront une fois de plus invités à calculer l'ampleur de leur contribution non volontaire au gouvernement, c'est-à-dire la perte financière cumulée découlant de la désindexation de leur régime de retraite. Pour ce faire, ils devront utiliser l'état de dépôt de la CARRA qui leur parvient à la mi-janvier de chaque année.

Toutes nos rencontres constitueront également un moment privilégié pour rencontrer des personnes retraitées membres de d'autres associations, de même que la population aînée en général. D'autres moyens d'action seront également mis en œuvre au cours de l'année.

En conclusion, au cours de la dernière année, l'A.R.E.Q. a fait preuve de leadership pour faire avancer le dossier de l'indexation et la représentativité des personnes retraitées au sein de la gouvernance de la CARRA. Le Conseil du Trésor et les députés connaissent désormais mieux l'A.R.E.Q. et le pouvoir d'influence de ses quelque 50 000 membres.

Notre objectif ultime est la correction de la formule d'indexation de nos rentes de retraite pour les années de service entre 1982 et 1999 afin de maintenir un pouvoir d'achat convenable, notamment parce que l'espérance de vie augmente de plus en plus et que la perte cumulée découlant de la désindexation s'accroît également. À plus court terme, nous sommes déterminés à ce que le gouvernement s'assoit avec nous pour en discuter.

Pour y arriver, nul doute que l'ensemble des personnes retraitées de l'État doivent s'impliquer et converger vers un même but.

À surveiller cet automne... Évaluation actuarielle

Un diagnostic est effectué tous les trois ans par des actuaires externes et par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) au sujet de la santé financière de nos régimes. Cette évaluation permet de déterminer si le régime peut répondre à ses engagements, c'est-à-dire s'il peut payer les rentes actuelles et promises.

S'il y a surplus par rapport aux projections établies, une décision est prise conjointement par la caisse des personnes cotisantes et le gouvernement à savoir s'il faut améliorer le régime, diminuer les cotisations ou encore laisser fructifier les surplus. S'il y a déficit, une augmentation du taux de cotisation est à prévoir.

La dernière évaluation actuarielle, déposée le 15 octobre 2004, couvre la période de janvier 2000 à décembre 2002. La prochaine évaluation actuarielle devrait être déposée en octobre 2007. Elle couvrira la période de janvier 2003 à décembre 2005.

L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2002 affichait un déficit. Suivant une recommandation du comité de retraite de la CARRA au gouvernement, la cotisation est passée au 1^{er} janvier 2005 de 5,75 % à 7,05 % et ce jusqu'au 1^{er} janvier 2007. La nouvelle évaluation déterminera le taux en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2008.

Cet objectif est réalisable. Le contexte politique y est favorable. Alors, à nous d'y mettre nos efforts pour qu'un bilan positif soit présenté lors du Congrès de l'A.R.E.Q. en mai 2008 !

Pour vous tenir au courant des actions et des revendications de l'A.R.E.Q., tant au niveau national que régional, nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet de l'Association. Une section spéciale y est consacrée au dossier de l'Indexation.

www.araq.qc.net



Photo : Émilie Gagnon-Milot

La nutrition et la mémoire

Le sujet de cette chronique vous tient certainement à cœur : **La mémoire.**

Nous réalisons en tant que baby-boomers que le temps passe rapidement et que, malheureusement, nous vieillissons. Vous avez certainement utilisé à la blague l'expression : j'oublie plein de choses. Tiens ! je dois faire de l'Alzheimer !

Existe-t-il une potion magique pour préserver la mémoire, prévenir la démence ? Si ça existait, on en prendrait ! Cependant, il est certainement possible de mettre les chances de son côté et prendre soin de sa mémoire. Les recherches scientifiques en cours font des liens très intéressants avec l'alimentation. Voici donc quelques points saillants.

Maintenir un poids santé

L'obésité à l'âge adulte semble affecter la mémoire et pourrait augmenter les risques de démence à un âge plus avancé selon plusieurs études. Une des raisons serait que les cellules graisseuses libèrent des hormones inflammatoires qui endommagent le cerveau. Par conséquent, en vieillissant, les risques de souffrir de démence de type Alzheimer sont doublés et quintuplés pour la démence de type vasculaire. Il va sans dire que maintenir un poids santé diminue également les risques de maladies cardiovasculaires, diabète, cancer, etc. Nous verrons dans les lignes qui suivent les multiples bénéfices qui découlent de maintenir un poids santé et qui ont un effet sur la mémoire.

Être actif

Parmi les moyens de contrôler son poids, l'activité physique est très efficace. Il a été observé que l'exercice ne fait pas qu'améliorer la forme physique, il contribue aussi à préserver la mémoire. Le processus reste toujours à comprendre.

Garder son sucre sanguin inférieur à 5,5 et une tension artérielle normale.

Une glycémie optimale se situe en deça de 5,5. On parle de prédiabète entre 5,5 et 6,9 et de diabète à 6,9 et plus. Le diabète affecte la mémoire. Il est important de le garder sous contrôle avec la médication, si nécessaire, et bien sûr, l'alimentation. En effet, le sucre élevé endommage les petits vaisseaux sanguins du cerveau et il y a risque d'entraîner de petites paralysies surtout en présence de tension artérielle élevée.

Une alimentation équilibrée basée sur les principes du guide alimentaire canadien constitue un excellent moyen de contrôler son poids, prévenir le diabète et l'hypertension et par le fait même garder la mémoire fraîche. Mais parmi les quatre groupes d'aliments, existe-t-il des aliments meilleurs que d'autres pour garder son cerveau *top niveau* ?



Photo : www.Photos.com/fr

Poisson gras

Le saumon, la truite, les sardines, le hareng, le thon, etc. contiennent des acides gras essentiels appelés Omega 3. Ces derniers sont constitués de DHA et EPA. Les cellules nerveuses du cerveau sont constituées entre autres de DHA. Il a été observé que chez les gens atteints d'Alzheimer, le taux de DHA dans les membranes phospholipidiques est inférieur à celui des gens en santé.

De plus, des études établissent un lien favorable entre la consommation régulière d'Omega 3 et la prévention de déclin cognitifs. Les chercheurs y voient beaucoup d'espoir et considèrent que d'autres études sont nécessaires pour arriver à des conclusions précises. Il est suggéré de consommer au moins de deux à trois repas de poisson par semaine, soit environ 150 g afin d'obtenir une dose suffisante d'Omega 3. Avec cette quantité, il a été prouvé qu'il y a prévention pour les maladies cardiovasculaires, et de bonnes chances de prévenir l'Alzheimer.

À suivre dans le prochain numéro...

Être membre de l'A.R.E.Q. a ses avantages

LE PROGRAMME TéléVeille

Une solution de sécurité économique et de tout repos pour votre maison

Il ne fait aucun doute qu'un système d'alarme relié à une centrale de surveillance est une valeur sûre pour toute demeure. Avec le programme TéléVeilleMD de La Personnelle, l'assureur choisi par la CSQ dans le cadre du régime **Les protections RésAut CSQ**, de protéger votre résidence contre le feu, le vol ou les intrusions n'aura jamais été aussi simple et économique.

Que vous possédiez déjà un système d'alarme ou non, TéléVeille de La Personnelle est la meilleure option pour mettre toute votre maisonnée bien à l'abri. Le programme assure



la liaison entre votre système d'alarme et le centre de surveillance des Systèmes de sécurité Chubb 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En cas d'alerte, les services de sécurité publique (policiers ou pompiers) sont avisés sur-le-champ.



Avec le programme TéléVeille

- vous profitez du tarif avantageux de 10,95 \$* par mois (plus taxes) ;
- vos mensualités sont prélevées avec votre assurance habitation en un seul versement ;
- vous pouvez résilier votre abonnement en tout temps, sans aucune pénalité ;
- vous n'avez ni franchise à payer (jusqu'à 300 \$) ni hausse de prime après un vol, une intrusion ou un incendie ayant déclenché votre système d'alarme ;
- vous bénéficiez d'une économie intéressante sur votre prime d'assurance habitation.

Vous aimeriez profiter de ce programme exclusif ? Si votre résidence est déjà assurée avec le régime **Les protections RésAut CSQ**, appelez un agent de La Personnelle au 1 888 GROUPES (1 888 476-8737).

Si vous ne profitez pas encore du régime **Les protections RésAut CSQ**, voilà une bonne occasion de demander une soumission ! Composez le 1 888 GROUPES (1 888 476-8737) ou visitez le www.csq.lapersonnelle.com.

Depuis 20 ans, les membres de l'A.R.E.Q. et de la CSQ peuvent profiter du régime Les protections RésAut CSQ, un programme d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise de première qualité. Plus de 42 000 membres en profitent et bénéficient d'une foule d'avantages exclusifs dont des rabais de groupe.

* Tarif sujet à modification.

Le programme TéléVeille n'est pas disponible dans certaines régions. Certaines conditions s'appliquent.

TéléVeille est une marque déposée de La Personnelle.



Photo : Eric Laroche

Lecture aux tout-petits

Une fois par semaine, le mercredi en après-midi, je me rends avec deux collègues retraitées, à l'école primaire l'Éveil. Une demi-heure de lecture avec les tout-petits, âgés de 5 à 7 ans. Ils sont là, au nombre de trois à cinq, assis sur le banc près de l'entrée de la bibliothèque de l'école, notre local d'activité de lecture *Lire et faire lire*. Ils attendent ! Leurs pieds bougent, leurs petits yeux pétillent, leurs mains s'agitent et leurs jambes s'affolent. Trois heures ont sonné et la journée de classe est terminée. Mais, eux, ont choisi la lecture plutôt que le retour à la maison ou le service de garde. Ils ont été désignés parce que la demande est plus forte que l'offre et on a procédé à un tirage pour déterminer qui aurait la chance d'aller à cette activité pendant quelques semaines.



Plaisir des enfants

Maman, il nous a lu (et non raconté) une vraie histoire et je l'ai bien comprise. La satisfaction éprouvée à reconnaître des mots sur la page, à répondre à des questions bien ciblées sur le déroulement de l'histoire, à poser des questions pertinentes et surtout à vivre une aventure nouvelle les comble vraiment. La panoplie de livres suggérés par l'organisme appuyé par l'A.R.E.Q. *Lire et faire lire* (www.lireetfairelire.qc.ca - 1 450 466-5705, 1 888 466-5705), et le montant d'argent offert par le club Richelieu de

Sainte-Marie leur ont permis d'être en contact avec des livres très intéressants.



La girafe qui a perdu ses taches fait à coup sûr sourire les jeunes, les histoires de monstres sont toujours prisées, car elles donnent un beau petit frisson partagé avec d'autres, mais les histoires de grand-père les conquièrent, allez savoir pourquoi ! Alors que, dans le livre, les petits-enfants du grand-père lui disent un secret à l'oreille, je leur demande :

Que diriez-vous à votre grand-père ? Adam répond : *Je t'aime !* Comme cela est suave ! L'un et l'autre renchérissent, Noémie dit : *Ne roule pas trop vite en auto;* Justine ajoute : *Ne m'agace pas trop, Papi !* et Logan : *Tu es gentil, grand-papa !*

Alors, j'esquisse un sourire et parfois un rire, et ils disent spontanément : *On aime ça quand tu ris !*

Satisfaction des parents

À la suite d'un sondage auprès des parents, l'apport positif de l'activité est évident : les jeunes sont plus portés à regarder les livres à la maison, ont un intérêt plus grand pour la lecture, demandent de leur raconter des histoires plus souvent et parlent de l'histoire racontée à l'école par le grand-père ou la grand-mère, à savoir nous-mêmes... Et les parents, anciens élèves très souvent, rencontrés au gré des déplacements en ville ont manifesté leur grande satisfaction.

Mon contentement

Voir briller leurs yeux, répondre à leurs questions, me faire demander dans combien de dodos on se reverra, me faire donner un petit dessin de leur cru et me faire demander à la suite d'un livre sur le lien amoureux entre deux personnages : *As-tu une amoureuse ?* Alors surgit le sentiment d'avoir accompli quelque chose pour développer le goût de la lecture et de les avoir mis en communication avec d'autres générations.



Photo : Studio Phomaje

LES PETITS PLAISIRS

Aller-retour vers l'enfance

On va-ti manger un cornet ?

Que l'on revendique son attachement pour le monde des cônes ou celui des coupes glacées, même pour l'opulent banana split, la fascination reste intacte et récurrente. Participation volontaire à un rituel qui origine de l'enfance et qui nous y ramène. Tout est prétexte pour succomber à la dépendance, savourer cette gâterie euphorisante et manger dehors.

En route, ne sachant pas encore si une nouvelle saveur estivale nous séduira, un choix s'impose : une crème glacée molle. Le regard conquis, les papilles en attente. Rien n'égale la crème glacée onctueuse et fondante pour rafraîchir le palais et émousser les papilles. On portera à ses lèvres cette montagne de bonheur simple. D'un geste mesuré et lent on fera tourner le cornet. Avec habileté, habitude et retenue on descendra la piste circulaire et immaculée de chacun des versants, en improvisant un tracé. Un premier coup de langue et un second des dents, suivis de petites morsures et de léchées. Puis d'autres encore. Donnant de multiples baisers barbouillés, se pouléchant les lèvres à quelques reprises et, à la fin, brisant délicatement la base du bout des incisives, on aura doucement dégusté ce plaisir glacé.



Et pour vous, ce sera ?

- Une coupe glacée aux fraises.

La jeune fille enregistre la commande avec objectivité déférente. J'épie la préparation et suis le parcours de cette merveille colorée jusqu'à moi. Une douceur languissante m'envahit déjà. Je dirige rapidement ma cuillère tout au haut du dessert glacé, vers la cerise luisante, ferme et charnue. Au premier contact, le palais reconnaît la saveur sucrée et la texture lisse. Les autres bouchées sont en alternance pour les fraises et la crème glacée. Chacune d'elle apporte une sensation familière et furtive de bien-être. Il faut peu de temps pour que les papilles frissonnent et prennent froid un instant. Tour à tour, les lèvres et la langue se frottent à la pulpe rêche de la fraise tandis qu'au passage les joues apprivoisent la fraîcheur parfumée. Jusqu'aux dernières cuillerées, beaucoup plus liquides, je vis un autre de ces moments privilégiés et heureux qui jalonnent nos vies. Je le reconnais, une gourmandise glacée ne me laisse pas froid.

Photos : www.Photos.com/fr



DISTRACTION

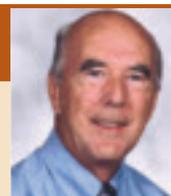
1- Remplis la grille suivante avec les chiffres : 84 ; 17 ; 28 ; 51 ; 859 ; 625 ; 5432 ; 9762. Chaque case libre doit contenir un seul chiffre et chaque nombre doit se lire de gauche à droite ou de haut en bas.

2- Sébastien garde des chiens et des chats. Aujourd'hui il a 61 biscuits pour nourrir les 15 animaux. Les chiens mangent cinq biscuits chacun tandis que les chats n'en mangent que trois. Combien a-t-il de chiens et de chats sous sa garde ?

3- Trouve le prochain terme de la suite.

- a) 1,5,17,53,____
b) 50,48,45,43,40,____

Renaud Turcotte Équipe Quoi de neuf ?



4- Trouve le mot qui convient aux deux définitions suivantes :
- le corps humain considéré sans la tête ni les membres
- boîte fermée servant à recevoir des offrandes.

Solutions :

1-
2- 8 chiens et 7 chats
3- a) 161 car $(x + 2) \times 3$
b) 38 car $(-2 \text{ et } -3)$
4- tronc

5	4	3	2
2	8	7	6
7	1	9	
9	5	8	

Croisière en mer méditerranée

La mer Méditerranée baigne de nombreuses villes sur son littoral. Nous avons choisi l'itinéraire qui nous en ferait voir le plus possible.

Oia est la deuxième grande localité de Santorin et se situe à une dizaine de km de Fira.

par Marie-Claire Bigras, Jeannine Clément,
Ginette Lapière, Françoise Délisle
Région 10 : Laurentie, secteur C : Rivière-du-Nord

Le 11 mai 2007, notre groupe, formé de 59 membres de l'A.R.E.Q., s'embarque sur les ailes d'Air France à destination de Barcelone, point de départ de ce magnifique périple. Nous avons prévu une journée supplémentaire à Barcelone afin d'effectuer une visite de cette ville. Un guide universitaire nous accompagne au chef-d'œuvre évolutif de l'architecte Antoni Gaudi : la Sagrada Familia. Quelle œuvre magnifique !

C'est maintenant au port que nous nous rendons pour monter à bord du Millennium de Celebrity Cruises, pour douze jours, accompagnés de deux guides du CAA, l'agence choisie. Notre croisière débute par une journée en mer très appréciée. Elle nous permet de récupérer un peu suite au décalage horaire et de nous remettre en forme pour les jours à venir. C'est l'avantage des croisières de ne pas être incommodé par la fatigue des déplacements, de les effectuer de nuit et de pouvoir récupérer à bord : piscine, sauna, etc. C'est un moyen qui permet à des passagers plus âgés ou de moins bonne condition physique de pouvoir aussi voyager. À chaque escale est prévue une visite d'une journée avec un guide francophone. Mais, en profite qui veut ou qui peut.

Monaco



1^{re} escale : Villefranche-sur-Mer, agréable petit village de la Côte d'Azur, que l'on traverse pour se rendre à Monaco qui se prépare pour le Grand Prix. Nous visitons la cathédrale St-Nicolas, le Jardin Botanique, unique en son genre et nous assistons à la Relève de la Garde. Nous revenons par les corniches en direction du village médiéval d'Eze perché à 420 mètres au-dessus de la Méditerranée.

2^e escale : Livourne. Nous avons choisi de ne pas nous arrêter à Pise mais de concentrer notre journée à Florence, premier foyer du développement des arts et des lettres en Italie. Notre guide s'est surtout attardé à la cathédrale Santa Maria del Fiore, un peu trop à notre goût. Il y a tellement à voir dans cette magnifique ville de la Toscane.

La cathédrale
Santa Maria del
Fiore de
Florence



3^e escale : Civitavecchia (Rome). Nous avons dû faire le choix entre visiter l'intérieur du Vatican ou de voir la ville de Rome. Choix déchirant car, Rome, on n'a jamais fini de la visiter. Nous partons vers les lieux les plus pittoresques de la Rome ancienne : Piazza Venezia, Forum romain, Palatin et nombre d'autres de la plus moderne : Fontaine de Trévi, Panthéon, pour ne nommer que ceux-là. Nous terminons par la Basilique St-Pierre, épuisés mais heureux de ce que nous avons vu.

4^e escale : Naples. Une autre journée bien remplie nous attend. Notre avant-midi est consacré à la visite de Pompéi au pied du Vésuve. En 1979, une éruption du volcan ensevelit trois importantes villes côtières et leurs habitants. Mais les fouilles son récentes. Entre 1594 et 1600, lorsqu'on a creusé un canal pour dévier le fleuve Sarno on a pris contact avec les vestiges de Pompéi. Mais ce n'est qu'en 1927 que reprirent les fouilles régulières, lesquelles se continuent toujours. Deux sites restent encore à explorer.



L'après-midi est consacré à la ville de Naples avec ses magnifiques panoramas de la Méditerranée. Journée en mer fort appréciée.

5^e escale : Santorin. Cette île grecque, l'un des endroits les plus spectaculaires de la Méditerranée, est issue d'une éruption volcanique. Nous n'avons pas prévu une visite guidée à cet endroit car Santorin est sise sur le haut d'une montagne où nous n'accédions, il y a quelque vingt ans, qu'à dos d'âne ou à pied. On a eu la bonne idée d'ajouter un téléphérique. Mais le bateau ne peut accoster. Alors, nous



Vestiges de Pompéi au pied du Vésuve, Naples

Le colisée à Rome

accédons au rivage en utilisant des navettes de sauvetage du navire. Mais, si la température est mauvaise, on ne descend pas. Alors, pas de risque à prendre. C'était une journée splendide ! On est donc montés voir cette ville magnifique toute peinte de blanc et de bleu.

6^e escale : Pirée (Athènes). La ville la plus célèbre de l'Antiquité, le berceau de la civilisation occidentale, ville mythique où se rencontrent l'Antiquité et les divinités. Le Parthénon et l'Acropole marquent cette visite. Journée en mer.

7^e escale : Dubrovnik en Croatie. La Croatie, l'une des six républiques de la Yougoslavie a vécu la guerre, il n'y a pas si longtemps, pour obtenir son indépendance. Elle s'est vite relevée.

En avant-midi nous visitons la belle ville médiévale nichée entre la côte et la mer. Puis, nous nous rendons à Cavtat, petit port de mer sur l'Adriatique, où l'on déguste un repas en plein air, servi avec toute l'amabilité qu'on leur connaît. Très belle région !

8^e escale : Venise. Site exceptionnel avec ses quelque 200 canaux, plus de 400 ponts dont le Rialto, ses gondoles, la Place Saint-Marc, le Palais des Doges.

Les autorités du Millennium ont fait une entrée triomphale. Le navire a ralenti sa vitesse et au son de la musique nous avons contourné une bonne partie de la ville permettant une vue globale des canaux et des divers bâtiments.

Et c'est le retour à la maison. Nous revenons la tête pleine de nouvelles connaissances, de beaux souvenirs et avec un nombre incalculable de belles photos.

Le rêve fait vivre dit-on, alors nous ne sommes pas prêts de nous éteindre. Nous anticipons notre prochaine croisière qui nous mènera vers l'Asie (Chine, Japon) en octobre 2008.

Quelle chance nous avons de pouvoir, monétairement et physiquement, nous permettre des sorties aussi enrichissantes !

Bénévolat au Honduras à 70 ans

Je termine mon deuxième séjour. Cette fois je suis allé trois mois dans un orphelinat pour petites filles dirigé par des religieuses à Santa Rosa.

Au Hoggar de Ninas sont regroupées 55 jeunes filles de cinq à dix-huit ans, sans parents ou placées par la justice pour leur protection, étant d'une famille disfonctionnelle, où souvent la violence est loi. Sept franciscaines d'origine latine



font tourner la maison. Cuisine, dortoir, école, loisirs, vêtements, fournitures scolaires, infirmerie, pour les petits et gros bobos, lessive, ménage et éducation générale. Tout cela avec la participation des enfants qui mettent tous la main à la pâte dans tous les domaines. Le bâtiment est vieux et désuet, sans entretien depuis sept ans, faute de main-d'œuvre et de gros sous.

Un organisme du Québec, SOL-SUD (Solidarité-sud) a été fondé par un couple de bénévoles pas mal spécial. Après un séjour de vacances en Amérique centrale, il a décidé de s'impliquer en mettant sur pied un organisme de coopération (O.N.G.). Il détecte là-bas des œuvres ou des causes qui ont besoin d'aide et, ici, il recrute des bénévoles qui ont du temps, des énergies et de la bonne volonté. La générosité de chacun fera le reste. Les expériences diverses sont habituellement très positives et donnent de bons résultats.

Là-bas, avec d'autres coopérants, j'ai réparé des tables, des chaises, des lits, changé des ampoules, refait du filage électrique, posé vitres et moustiquaires, fait du béton, coupé des portes, fait de la menuiserie avec mes propres outils

(laissés là-bas pour l'an prochain) et surtout j'ai peinturé. Seulement à ce chapitre, il y a du travail pour plusieurs personnes durant plusieurs années.

Ma conjointe, venue me rejoindre pour un mois, a organisé des classes de tricot. Une quinzaine de petites participaient aux cours chaque jour. Foulards, bonnets, chaussettes, sacs à main, etc. En fin de séjour, elle a monté une exposition des travaux, nombreux et de bonne qualité.

Nous étions une quinzaine de bénévoles œuvrant dans une demi-douzaine de projets vivant dans des familles présélectionnées, ce qui facilite l'apprentissage de la langue espagnole. Le déjeuner était fourni avec le coucher, le dîner nous était offert par des religieuses et le souper était pris dans un restaurant de notre choix.

Je suis un professeur à la retraite et, durant ma carrière active, j'ai fait de la coopération durant six ans, au Cameroun, au Maroc et au Gabon. J'ai donc connu les grosses agences de coopération qui bouffent des millions de dollars et dans lesquelles les coopérants font de beaux voyages, vivent de belles expériences et font la belle vie mais en connaissent très peu, pour la plupart, sur le ou les pays et les gens où ils ont travaillé. Comme tous, je suis revenu de mes séjours en Afrique avec de beaux souvenirs, mais aucun ne m'a laissé autant de serremments de cœur que mon séjour au Honduras. Les centaines d'embrassades, les chansons et les étreintes des petites et même des sœurs à mon départ, me resteront dans la mémoire et dans le cœur au moins jusqu' à mon retour là-bas. Je ne dis pas que le projet est parfait en tout point et à chaque jour, mais il est de loin le projet qui m' a donné le plus de satisfaction personnelle.

À l'intention de ceux et celles qui aimeraient plus d'information sur SOL-SUD, son mode de fonctionnement, le recrutement des candidats et les autres projets sur lesquels travaillent les autres bénévoles, voici les coordonnées : SOL-SUD 2006@hotmail.com ou 418 925-7657 ou C.P. 9267, succursale Sainte-Foy, Québec G1V 4B1.



Le compost dynamisé

Voici un mode d'emploi de fabrication de compost facile à réaliser. Je l'expérimente depuis plus de 10 ans et elle a l'avantage d'être prête à utiliser après trois semaines de retournements. Si on peut fabriquer le compost en tout temps de la belle saison, le début de l'été est une période particulièrement propice. Elle permet, entre autres, de récupérer les branches d'arbres taillées au printemps et les résidus de fruits et légumes amassés au cours de l'hiver.

Trois types d'éléments forment la base du compost dynamisé ;

- le **brun** composé de feuilles séchées et/ou de bois mort;
- le **vert** formé de végétaux verts (tiges de fleurs, branches fraîchement coupées, feuilles, pelures de fruits et légumes, gazon, etc.);
- la **terre**; l'*air* et l'*eau* sont aussi nécessaires pour réussir cette recette.

Démarche

Au préalable, il faut s'assurer d'avoir amassé une certaine quantité de matériel (pour une masse critique de plus d'un mètre cube). Dès l'automne, ensachez quelques gros sacs de feuilles mortes séchées. Pendant la saison hivernale, ramassez dans une poubelle les pelures de fruits et de légumes. Au printemps, déchiquetez un bon tas de branches ou achetez de la sciure de bois (photo n° 1).

Il s'agit maintenant de monter votre tas en commençant par une couche de brun (5 à 10 cm) que vous étendez sur un diamètre de un mètre avec une fourche. Vous arrosez après chaque ajout. Vous continuez en y superposant une couche plus mince de vert (3 à 5 cm), suivi d'une pelletée de terre. Ainsi de suite jusqu'à un amoncellement respectable d'environ un mètre et demi de hauteur (photo n° 2), car le tas va fouler au cours du processus de fermentation.

Puis vous laissez reposer une journée et vous commencez le 1^{er} retournement avec la fourche (photo n° 3). Il importe de bien aérer chaque pelletée en la secouant au-dessus de la surface voisine. Il s'agit de bien faire le tour de l'amon-



cellement en s'assurant que la couche externe se retrouve à l'intérieur du prochain tas monté. Au tiers du retournement, le tas devrait laisser s'échapper un peu de vapeur ou d'effluves (photo n° 4). Afin de conserver le taux d'humidité de départ, il est important d'arroser à plusieurs reprises. Le tas terminé peut avoir la forme d'un trapèze ou d'un hémisphère (photo n° 5).

En dernier lieu avant le prochain virement, laissez passer deux jours. À partir de cette étape, il importe d'arroser moins. Pour le 3^e retournement, attendre trois jours; pour le 4^e, quatre jours et ainsi de suite jusqu'au 6^e retournement. Le compost sera prêt à utiliser après 3 semaines. Vous aurez constaté que la couleur changera du vert au gris (photo n° 6), du gris au brun foncé au fur et à mesure des interventions. L'odeur se transformera également; plus forte au début, sans toutefois être désagréable, elle deviendra plus subtile vers la fin.

Utilisation

Épandez le compost à la base des arbres, des arbustes et dans les plates-bandes à fleurs après avoir désherbé. S'il vous en reste à la fin de l'été, vous pourrez le tamiser et l'ensacher. Il vous servira de terreau dans vos boîtes à fleurs pour la prochaine belle saison.

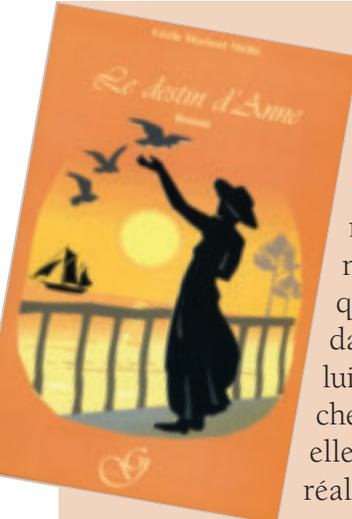
P.-S. J'aimerais mentionner le nom de l'auteur de cette *recette*. Jean-Marie Cloutier, spécialiste de la fabrication du compost est à l'origine de ce mode d'emploi. Sa photo (no 6) est tirée de *Les saisons de Charlevoix*.

Photos: Collection personnelle

Photo: François Rivard

LES MEMBRES PUBLIENT

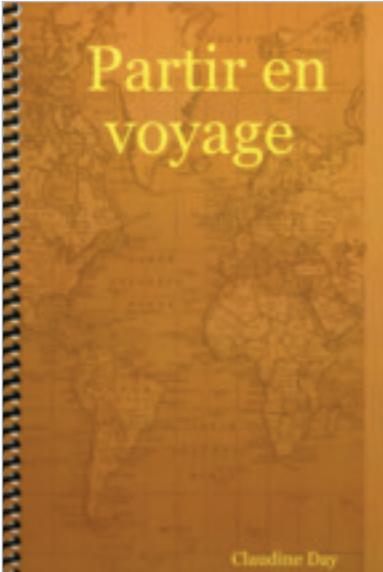
Le destin d'Anne



MORISSET-MÉTHÉ, Gisèle. Québec, QC, à compte d'auteure, 2006, 232 pages. Après le remariage de Roméo, la famille s'agrandit très vite, ce qui changea le rôle d'Anne dans la maison. Sa famille lui fera la vie dure. Elle cherchera ailleurs l'affection dont elle avait soif. Son destin se réalisera sous le signe de la musique.

Adresse : 840, Ernest-Gagnon, Québec, QC, G1S 4M6. Tél. : 418 688-3991 Coût : 20 \$

Partir en voyage

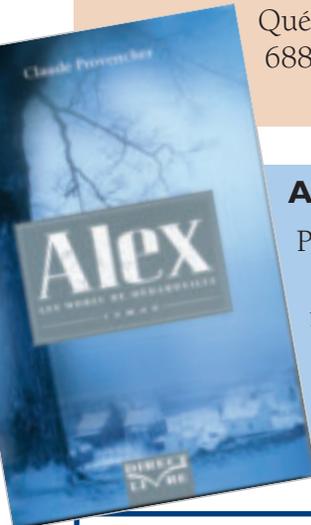


DAY, Claudine. Montréal, QC, Éditions Alexandrie, 2007, 120 pages.

Afin de mieux vivre les moments exceptionnels que sont les voyages, l'auteure propose maintes façons de se préparer, d'utiliser les ressources pour mieux se renseigner. De plus, elle offre de précieux conseils valables autant pour les personnes habituées que pour les débutantes.

Pour commander : www.lulu.com

Alex, les Morel de Medarville



PROVENCHER, Claude. Québec, QC, Direct Livre, 2006, 202 pages.

Les Morel habitent un village où 3000 âmes se côtoient et s'entrechoquent. Leur histoire réunit des individus aux personnalités singulières. Alex, homosexuel et préféré de sa mère, Marie-Ève, adulée par son père alcoolique et Yvan, plutôt solitaire et renfermé. Ce roman léger se lit comme on vit les jours.

Adresse : 8481, rue Henri-Julien, Montréal, QC, H2P 2J5. Coût : 19,95 \$

Solo Mer

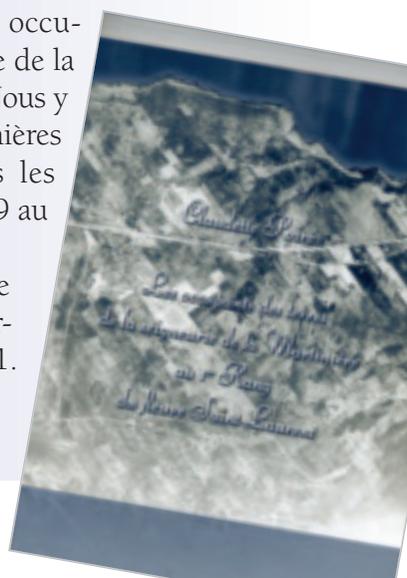


ABEL, Marielle. Trois-Rivières, QC, autoédition, 2006, 95 pages.

Pour les amoureux de la mer, des mots recueillis au gré des vagues, disséminés sur les minuscules plages d'un livre. Multiples tableaux à explorer pour découvrir les délices poétiques de la mer.

Tél. : 819 376-9721 Coût : 8 \$

Les occupants des terres de la seigneurie de la Martinière au 1^{er} rang du fleuve Saint-Laurent



POIRÉ, Claudette. Lévis, QC, Société d'histoire régionale de Lévis, 2006, 200 pages.

Ce territoire présente les occupants de la Martinière, en face de la pointe sud de l'Île d'Orléans. Nous y rencontrons les familles pionnières et leurs successeurs depuis les débuts vers 1664 jusqu'à 1879 au cadastre officiel.

Adresse : Société d'histoire régionale de Lévis, 9, rue Mgr-Gosselin, Lévis, QC, G6V 5K1. Tél. : 418 837-2050 Coût : 30 \$ (40 \$ si envoi postal).

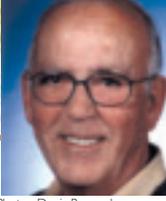
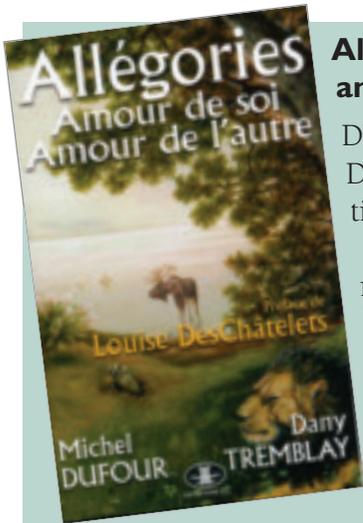


Photo : Denis Bernard

LES MEMBRES PUBLIENT



Allégories : Amour de soi, amour de l'autre

DUFOUR, Michel, TREMBLAY, Dany. Chicoutimi, QC, Éditions JCL, 2006, 374 pages.

Ce recueil, littéraire et thérapeutique, magique et symbolique, traite de divers sujets se rapportant à l'amour de soi et des autres. En plus d'amuser, de faire réfléchir et de divertir, ces récits allégoriques aideront les gens

à mieux s'aimer et à mieux aimer.

Coût : 24,95 \$

L'homme de Gaspé



BABIN-BUJOLD, Bernadette. Laval, QC, Éditions Lyrelou, 2006, 141 pages.

Avec en toile de fond les fortes vagues de la mer, cette œuvre est la première d'une vingtaine de nouvelles savoureuses qui ne laisseront personne indifférent. Son humour et son sens aigu de l'observation nous entraînent dans une longue farandole d'émotions.

Tél. : 450 629-4760

Bleu comme l'espoir

BÉRUBÉ, Reynelde. Sherbrooke, QC, à compte d'auteure, 2006, 45 pages.

Après *Poèmes en Bohème*, ce recueil de poèmes est le deuxième de l'auteure qui veut mettre de l'espoir dans nos rêves bleus.

Adresse : 3109, rue Mézy, Sherbrooke, QC, J1L 2T5.
Tél. : 819 564-0886
Coût : 15 \$

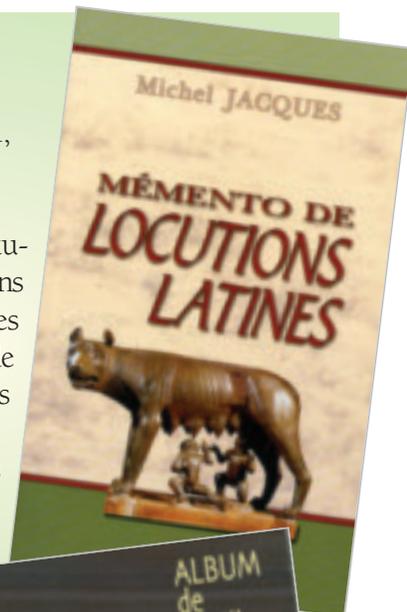
Mémento de locutions latines

JACQUES, Michel. Montréal, Éditions Guérin, 2006, 96 pages.

Même si tous n'ont pas étudié le latin jadis, nous rencontrons souvent des expressions latines dans nos lectures. Cet opuscule explique plus de 350 locutions latines courantes.

Adresse : 5977, boul. des Rossignols, Laval, QC, H7L 5P9. Tél. : 450 622-8904

Coût : 16 \$



Album de famille de Odilon Jacques

JACQUES, Michel. Sainte-Marie de Beauce, QC, Les Éditions du trèfle à quatre feuilles, 2006, 328 pages.

L'auteur propose au lecteur de voir et revoir les images et les faits du passé de ses ancêtres. Ils ont été vécus en empruntant des valeurs, des convictions et des comportements dont les descendants ont hérité. Regarder ce cheminement dans le passé éclaire la route à venir.

Coût : 35 \$ (40 \$ si envoi postal)

Adresse : 1124, du Soleil, Sainte-Marie, Qc, G6E 1J2.

Courriel : nimic45@globetrotter.net





Photo : Collection A.R.E.Q.

S'AMUSER avec nos petits-enfants

Voici quelques suggestions pour occuper vos chers petits.

Des jeux en ligne gratuits, instructifs, amusants, avec de belles couleurs et des graphiques simples et surprenants.

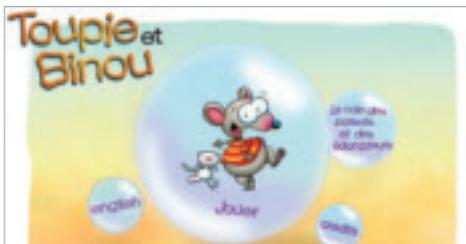
Je me suis permis de faire référence aussi à quelques sites anglais à cause de leur qualité et leur facilité d'utilisation.

Jeux :

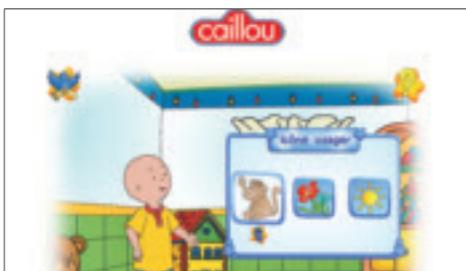
- www.poissonrouge.com



- www.toupieetbinou.com



- www.caillou.com



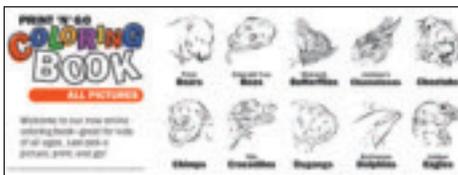
- www.lescale.net
- kidadoweb.com



- www.uptoten.com/kids/uptoten-home.html

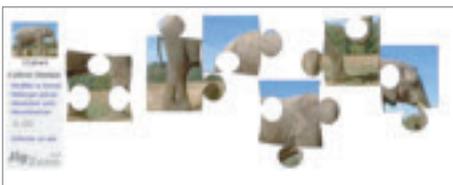
Coloriage (à imprimer) :

- www.vrac-coloriages.net
- auxpetitesmains.free.fr/cadrecoloriage.htm
- nationalgeographic.com/coloringbook/archive



Casse-tête :

- www.jigzone.com/gallery



- cassetete.cyberpresse.ca

Attention, la plupart de ces jeux nécessitent de votre part une surveillance, si vous ne voulez pas que votre jeune fasse des bêtises sur votre ordinateur.

Aussi, vous devez avoir installé le plug-in d'Adobe Flash Player pour la plupart des jeux suggérés (www.adobe.com/products).

Connaissez-vous les petits émetteurs FM pour lecteur MP3 ou iPod ? Conçus d'abord pour l'écoute d'un lecteur MP3 dans la radio de votre voiture, ils peuvent être utilisés pour transmettre la musique de votre ordinateur à une ou des radios de la mai-

son, pour autant que ce soit dans la même pièce ou pas trop loin.

Vous branchez le tout à la sortie écouteurs de votre ordinateur. Vous programmez ensuite la fréquence de votre transmetteur FM et vous choisissez cette même fréquence sur votre radio FM. Le tour est joué ! Personnellement, j'utilise un peu partout dans la maison le FM de mon lecteur MP3 pour écouter la musique émise à partir de mon portable.

Les appareils Belkin, Centrios et Audia-x sont disponibles au Québec à des prix avoisinant 50 \$. Après l'achat de ce gadget, ne tardez pas à en faire l'essai et gardez bien votre facture en cas d'insatisfaction ...



Rappel :

Voici, disponible sur le web, un rafraîchissement de ma chronique radios-en ligne – chronique parue dans la revue *Quoi de Neuf ?* de février-mars 2006 : pages.videotron.com/jl3/musiqueenligne

Pour commentaires ou suggestions : (jlassonde@videotron.ca)



Photo : Eric Laroche

Médias...crité

Je me souviens. C'était en 2003, au Brésil, à Porto Alegre. Je m'y étais rendu pour la troisième édition du Forum Social Mondial. Cent mille délégués venus de tous les continents, de toutes les langues, et de toutes les cultures s'y étaient donné rendez-vous pour échanger, discuter et partager leurs expériences dans la construction d'un autre monde que nous disions possible. Un soir, chez mes amis brésiliens, nous syn-tonisons TV5 pour voir comment notre télévision rendait compte de l'événement au Téléjournal. À part quelques images empruntées à la télé française, aucune explication, aucun reportage, et pour cause : les autorités avaient décidé que ça ne valait pas la peine de déplacer une équipe pour l'occasion.



La même année, un peu plus tard, quelque part au Wisconsin, un défilé de motos marquait le centenaire des Harley-Davidson. Radio-Canada s'était empressée d'y envoyer journaliste et caméraman pour tenir notre population informée de ce royal événement. Un long commentaire du journaliste accompagnait des images de preux chevaliers et de belles écuyères bien montées sur deux roues. Belle échelle de valeurs ! À quand l'analyse des qualités intrinsèques du chat de madame Jones, gagnant de la médaille d'or catégorie *brossage des poils* du Salon félin de San Francisco ?

On m'objectera que le Forum Social Mondial se déroulait au Brésil, que le Brésil, c'est plus loin que le Wisconsin, plus coûteux, etc. Alors, si l'événement avait eu lieu au Québec, la chose aurait été différente ? Nenni ! Comme dirait Molière. Car, voyez-vous, le premier Forum social québécois a bel et bien eu lieu à Montréal, à l'UQÀM, en août dernier, du 23 au 26 plus précisément. Les médias québécois, occupés à lutter les uns contre les autres sur le front des faits divers (divers comme dans divertissement), n'ont pas jugé que la chose était importante. Un journaliste m'a déjà expliqué que pour justifier une émission spéciale ou même un simple reportage, il fallait qu'il y ait un événement. Un événement ! Jugez-en par vous-mêmes.

Des environmentalistes, des professionnels de disciplines diverses, des représentants d'associations de citoyens, des retraités (dont plusieurs de l'A.R.E.Q.), des représentants des Premières nations et des artistes avaient décidé que l'élaboration d'un Québec plus juste et plus viable méritait qu'on lui sacrifie quelques beaux jours d'été. Pendant ces quatre jours, ces personnes, en grande partie des jeunes, ont participé à quelque 350 ateliers ou conférences dans des salles bondées. Le Forum s'est terminé par un appel à la mobilisation citoyenne appuyé par les représentants d'à peu près tout ce que le Québec compte de mouvements sociaux. L'appel a été suivi d'une grande marche manifestive dans les rues de Montréal à laquelle 3 000 hommes, femmes et enfants ont participé.

Sachez donc que tout cela ne constituait pas un événement ! Aurait-il fallu qu'il y ait affrontement avec la police, quelques vitres brisées ou des voitures incendiées pour que les médias y voient un événement digne d'être couvert ? Le passé nous porte à croire que oui. Quand on mesure l'information à l'aune des cotes d'écoute, c'est à ce niveau que l'on choit. La démocratie ne peut vivre que si les citoyennes et les citoyens sont informés. Et informés ne signifie pas amusés ou divertis par des enjeux qui n'en sont pas et qui cachent les vrais. Vous voulez un exemple ? Le quotidien *Le Soleil* de Québec nous donnait en gros titre à sa une du 1^{er} septembre : *Deux écrans pour les funérailles*. Et le titre nous renvoyait aux pages 2 à 6 et 30 et 31, soit un total de sept pages, et ce, une semaine complète après le décès de la mairesse Andrée Boucher. Mais ce n'est pas tout : la page 13 tout entière nous parlait de la peine de la famille royale d'Angleterre dix ans après la disparition de la princesse Diana ! L'article, pourtant généreux en détails de toutes sortes, ne nous disait malheureusement pas si les motocyclistes paparazzi, qui la poursuivaient le soir de l'accident, chevauchaient des Harley-Davidson.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
A.R.E.Q.
320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Numéro de convention de la Poste-publications : 40007982

Une économie moyenne de 300 \$* sur vos assurances *...ça fait sourire !*



Depuis plus de 20 ans, les membres de la CSQ et de l'A.R.E.Q. peuvent profiter du régime **Les protections RésAut CSQ**, un programme d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise négocié par la CSQ et offert par l'entremise de La Personnelle.

Demandez une soumission et découvrez tous les avantages et les rabais auxquels vous avez droit :

1 888 GROUPES
(1 888 476 - 8737)

www.csq.lapersonnelle.com



Assurances auto, habitation et entreprise



Association des retraités
et retraités de l'enseignement
du Québec (ARÉQ)

Assureur choisi par la CSQ

 **laPersonnelle**

* Montant calculé pour un détenteur d'une police d'assurance auto et d'une police d'assurance habitation à la suite d'une étude réalisée le 30 avril 2007. Le montant inclut le rabais accordé pour un double contrat (assurances auto et habitation combinés). Le montant est variable et ne peut être garanti. Il est calculé par rapport à la tarification d'autres assureurs.